Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement

13

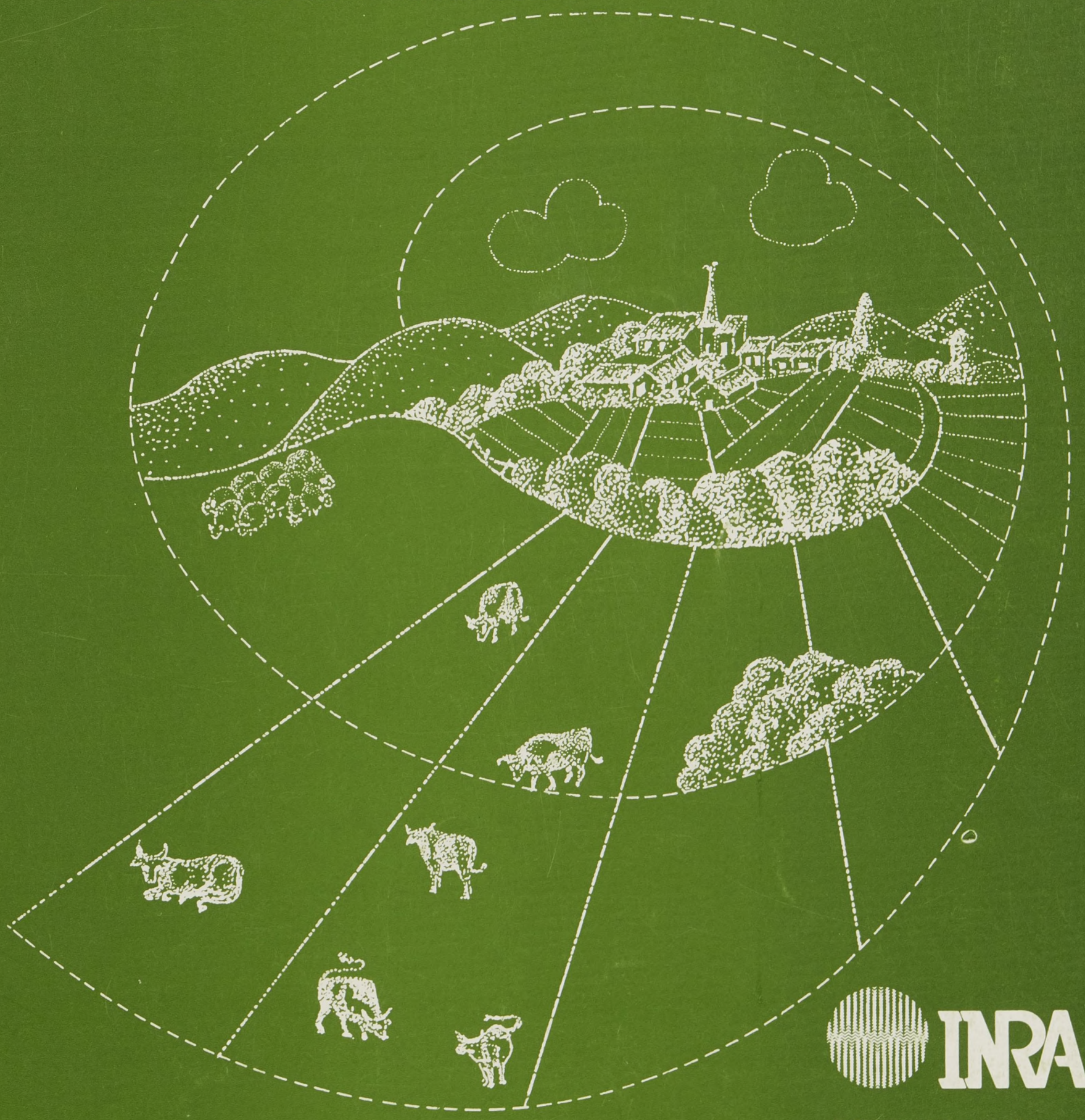
91339

I. N. R. A.
MAI 1989
CENTRALE DE DOCUMENTATION
— VERSAILLES —

A l'échelle du village

Une méthode d'approche historique et géographique de l'activité agricole locale en région d'habitat groupé

Jean-Louis MAIGROT
avec la collaboration de Etienne LANDAIS



INRA

Département de Recherches
sur les Systèmes Agraires
et le Développement

Janvier 1989

DAD-13

U.R.S.A.D. VERSAILLES - DIJON - MIRECOURT

A l'échelle du village
Une méthode d'approche historique et géographique de l'activité agricole locale en région d'habitat groupé

Jean-Louis MAIGROT
avec la collaboration de Etienne LANDAIS

INRA-SAD, Route de St-Cyr - 78026 Versailles Cedex

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
I - POURQUOI ABORDER L'ETUDE DE L'ACTIVITE AGRICOLE AU NIVEAU DU VILLAGE ? LES RAISONS D'UN CHOIX EPISTEMOLOGIQUE	9
II - PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES METHODOLOGIQUES	12
2.1 A l'origine de notre problématique : le paysage	12
2.2 Questions connexes	15
2.2.1 Potentialités et "vocations" du finage	16
2.2.2 Relations population/finage	16
2.2.3 La communauté villageoise	17
2.2.4 Vers une typologie des villages	19
III - MISE EN OEUVRE DE LA DEMARCHE SUR LE TERRAIN	21
3.1 Les données utilisées : nature et source	21
3.2 Le village et son finage	24
3.2.1 Dynamisme agricole du village	24
3.2.2 Utilisation du finage	25
3.2.3 Un exemple : le cas de Gendreville (Vosges)	27
3.3 Démographie, familles et foncier : vers une anthropologie du paysage	34
3.3.1 Principes et démarche	34
3.3.2 Un exemple : le sous-système famille-foncier à Fréville (Vosges)	38
CONCLUSION	43

AVANT-PROPOS

par J.P. DEFFONTAINES
Directeur de l'Unité SAD Versailles-Dijon-Mirecourt

L'Unité SAD Versailles-Dijon-Mirecourt présente ici une contribution à l'étude, dans une perspective de développement, de l'activité agricole au niveau local et micro-régional. Cette étude s'inscrit dans la suite de la première publication faite sur ce thème par l'Unité, en 1977 : "Pays, paysans, paysages dans les Vosges du sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace".

Sur des exemples lorrains "A l'échelle du village" met en lumière la contribution possible de la géographie et de l'histoire à l'élaboration d'une méthode pluridisciplinaire de diagnostic sur l'activité agricole et les systèmes agraires locaux. Son auteur, J.L. MAIGROT, professeur au Lycée agricole de Chaumont (Hte Marne), est associé à l'Unité. Ses propositions sont aussi à relier à celles qui ont été avancées dans le document intitulé "Comment étudier les exploitations agricoles d'une région ? Présentation d'un ensemble méthodologique" (numéro 4 de la présente série) qui fut publié en 1985, à l'issue d'une expérimentation pédagogique qui s'est déroulée de 1981 à 1985 et à laquelle J.L. MAIGROT a participé (Méthode d'Etude des Systèmes de Production Agricole d'une Région Donnée, M.E.S.P.A.R.D.).

Enfin, la présentation faite ici prépare la publication prochaine d'un travail pluridisciplinaire collectif sur un village lorrain (Viocourt). En effet, outre l'analyse du fonctionnement et de la dynamique de l'exploitation agricole, notre équipe explore une voie de recherche qui privilégie des niveaux supérieurs d'organisation de l'activité agricole. Les notions de fait local et de fait micro-régional, voire régional, expriment des points de vue qui ne se réfèrent plus exclusivement ni directement aux exploitations, mais resituent l'activité agricole dans des ensembles sociaux, territoriaux, économiques... de dimension supérieure. C'est en ce sens que nous parlons de recherches sur les systèmes agraires.

Versailles, novembre 1988

Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires
et le Développement, 1989, n° 13 : 1-47

INTRODUCTION

Le travail présenté ici s'inscrit directement dans le prolongement des travaux antérieurs de l'unité de Recherches Versailles-Dijon du département "Systèmes Agraires et Développement" (SAD) de l'INRA, travaux focalisés autour de deux thèmes complémentaires : l'analyse du fonctionnement de l'exploitation agricole d'une part, l'analyse spatiale de l'activité agricole dans une optique de développement et d'aménagement rural, d'autre part.

La compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles renvoie sans cesse à la connaissance de leur milieu "physique et humain", selon l'expression consacrée. Ce milieu est en effet porteur d'un ensemble d'atouts et de contraintes qui interviennent très directement dans le fonctionnement des exploitations, et dont l'évaluation permet de mieux comprendre les stratégies développées au sein des "systèmes famille-exploitation", que ce soit en matière technique, foncière, ou même démographique. Il s'agit donc pour nous de contribuer à l'évaluation du contexte de l'activité agricole, et plus précisément, du contexte **local** de l'activité agricole.

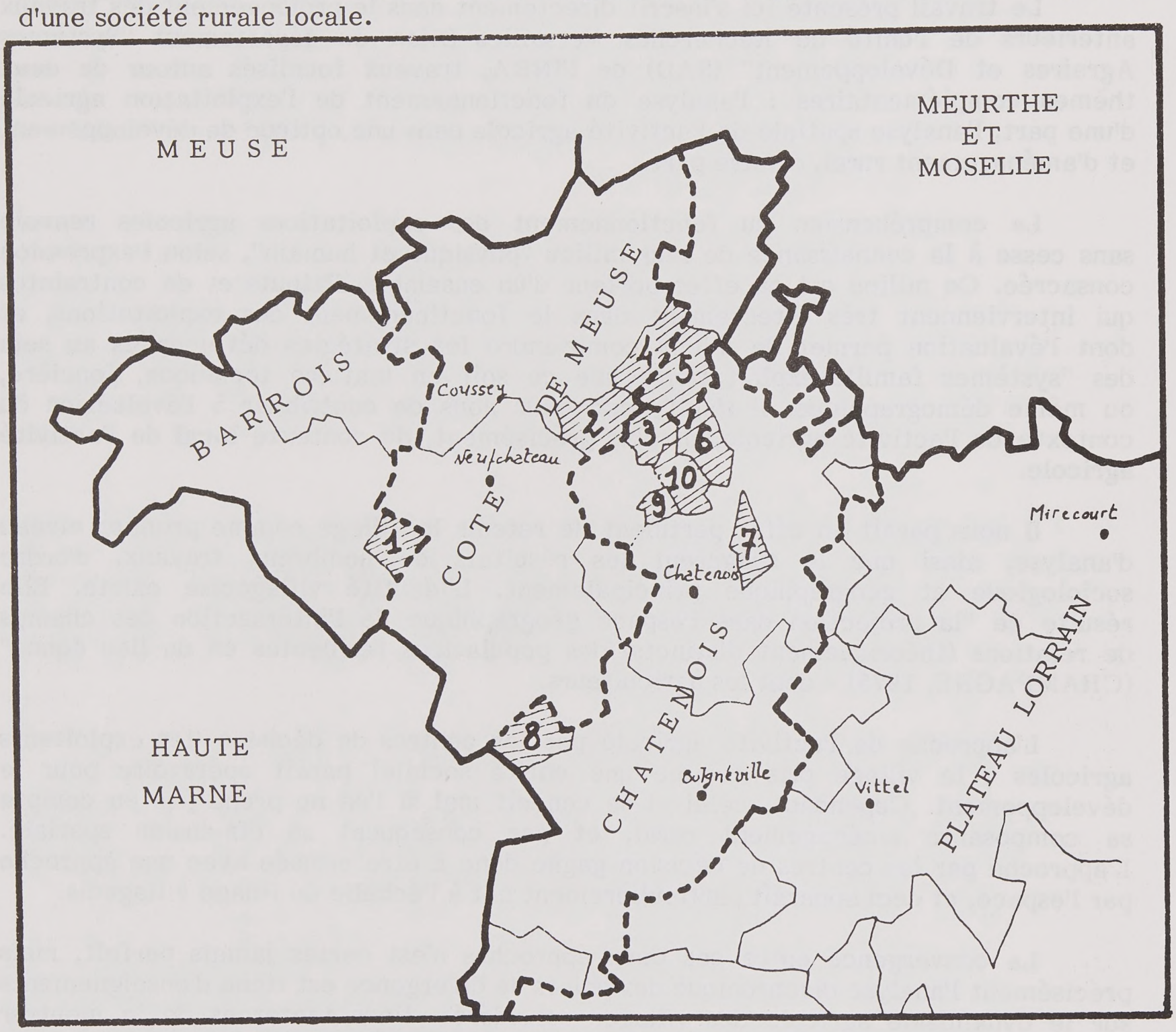
Il nous paraît en effet pertinent de retenir le village comme premier niveau d'analyse, ainsi que le suggèrent les résultats de nombreux travaux, d'ordre sociologique et géographique principalement. L'identité villageoise existe. Elle résulte de "la projection dans l'espace géographique de l'intersection des champs de relations (théoriquement distincts) des populations résidentes en un lieu donné" (CHAMPAGNE, 1975) - dont les agriculteurs.

L'approche de l'activité agricole par les centres de décision (les exploitants agricoles ; le village pris comme une entité sociale) paraît opératoire pour le développement. Cependant, celui-ci se conçoit mal si l'on ne prend pas en compte sa composante aménagement rural, et par conséquent sa dimension spatiale. L'approche par les centres de décision gagne donc à être croisée avec une approche par l'espace, et ceci apparaît particulièrement net à l'échelle du finage villageois.

La convergence entre ces deux approches n'est certes jamais parfait, mais précisément l'analyse diachronique des points de divergence est riche d'enseignements sur le dynamisme agricole des villages considérés. Nous tenterons de le montrer à partir de l'exemple de quelques villages lorrains du département des Vosges. Dans le contexte géographique des auréoles orientales du Bassin Parisien, régions fréquemment répertoriées comme "zones fragiles" (DATAR, 1987) - et dont une des caractéristiques est l'existence d'un fort exode rural et agricole, le principal problème d'aménagement rural qui se pose - et se posera avec de plus en plus d'acuité -est celui de l'usage du sol.

Dans la mesure en effet où les agriculteurs - actifs comme retraités -conservent encore largement la propriété, ou du moins la jouissance de la plus grande partie du territoire, se pose le problème non seulement du devenir du type actuel d'usage du sol, mais aussi du pouvoir foncier.On peut se demander à qui l'usage et la propriété des finages des villages iront - et avec quelles conséquences sur la gestion de l'espace villageois et au-delà sur la physionomie du paysage. Ces questions doivent être traitées globalement, à l'aide de méthodes et de concepts particuliers.

Ces concepts, ces méthodes ressortent de la confrontation entre les diverses disciplines concernées, de l'économie à l'agronomie. Nous tenterons ci-dessous de présenter la contribution de l'histoire et de la géographie à cet exercice nécessairement collectif, conscients de ne présenter, ce faisant, qu'un fragment d'un tout. En ce sens, le travail présenté ici doit être considéré comme une étape dans l'élaboration d'une méthode pluridisciplinaire de diagnostic de l'activité agricole d'une société rurale locale.



Situation des communes citées dans le département des Vosges

1 Fréville	2 Barville	3 Houéville	4 Harchéchamp	5 Attignéville
6 Removille	7 Viocourt	8 Gendreville	9 Dolaincourt	10 Vouxey

Rappelons, pour terminer, que la Lorraine est depuis fort longtemps une région d'habitat groupé. Plus qu'ailleurs, le village y focalise la vie rurale. La correspondance village-commune y est quasi-absolue. Cette situation est évidemment favorable pour notre étude. Elle lui impose cependant certaines limites : il est en effet difficile dans ces conditions, de démêler les aspects sociaux des aspects spécifiquement liés au fonctionnement de l'entité politico-administrative qu'est la commune. Nous ne nous y sommes pas attachés, cette question dépassant largement notre propos. Cette réserve soulève cependant le problème de la portée de la méthode proposée, qui devra être précisée avant toute tentative de généralisation.

I - POURQUOI ABORDER L'ETUDE DE L'ACTIVITE AGRICOLE AU NIVEAU DU VILLAGE ? - LES RAISONS D'UN CHOIX EPISTEMOLOGIQUE

Il est possible d'aborder l'étude de l'activité agricole dans son contexte local. Le village peut être considéré ou bien comme un moyen pratique pour analyser l'environnement jouant sur le fonctionnement de l'exploitation agricole, ou bien -et c'est notre point de vue - comme un ensemble à gérer collectivement, où sont pris en considération des "facteurs de concernement collectif" (DEFFONTAINES et PETIT, 1985 b) tels que le foncier, les relations entre agriculteurs, etc., et dont la gestion est assurée à l'aide d'outils collectifs résultant d'un rapport de force s'établissant entre les familles du village. Celui-ci sera donc considéré comme une entité collective, susceptible d'être l'objet d'une analyse scientifique.

De ce point de vue, deux démarches sont possibles, qui offrent deux images différentes de la même réalité :

- soit considérer le village comme la simple somme des acteurs villageois,
- soit le voir comme une entité douée d'un fonctionnement propre, c'est-à-dire aborder le village comme un système, dont l'ensemble des familles-exploitations serait un sous-système.

Ces deux conceptions sont séparées par un saut épistémologique, lié au passage d'un niveau d'organisation (les familles-exploitations) à un autre (le village), ce qui permet de prendre en compte "l'émergence" de propriétés nouvelles, caractéristiques du nouveau niveau d'organisation considéré. (JACOB, 1977 ; GRAS et al., 1979). Pour prendre un exemple dans un tout autre domaine, l'analyse biologique des individus ne peut rendre compte de leur comportement collectif ; le groupe n'est qu'un ensemble d'individus, mais il est aussi autre chose.

Ceci nous amène à considérer le village comme un niveau global, intégrateur de réalités discontinues, et qu'il faut appréhender d'emblée et pour lui-même, à partir précisément des propriétés dites "émergentes" par rapport à la somme des "familles-exploitations", propriétés se manifestant par des phénomènes que l'observation va nous révéler, par exemple au niveau du paysage (évolution du couvert végétal, allure du finage après remembrement, etc.).

" En Europe, là où la campagne n'est pas simplement le dortoir de la ville, les relations de parenté en dehors du mariage restent prépondérantes ; mais même pour ceux qui habitent la ville de tels liens jouent un rôle prédominant dans les relations entre individus et leur importance s'accroît souvent pour la simple raison que les foyers eux-mêmes sont de plus en plus petits et que leurs membres ont des liens plus fragiles... la famille, dans ses aspects démographiques, légaux, etc. s'est transformée, mais elle n'a pas disparu en tant qu'unité de consommation, de lieu de vie commune et de système de reproduction" (GOODY,1986). Le niveau familial est producteur d'idéologie, et en particulier vis-à-vis de l'environnement physique des villages ; ces points de vue sont difficilement modifiables car fondés sur des rapports concrets entre individus, lesquels induisent des systèmes de sentiments d'autant plus stables que leur reproduction est du domaine de l'infralogique : "reproduction par lui-même et pour lui-même du système familial et de parenté, imitation inconsciente de modèles familiaux" (LE BRAS et TODD, 1981). Le sentiment d'appartenance à une micro-société joue un rôle important dans ces systèmes.

De notre avis, le village est incontestablement un niveau producteur de social, donc d'histoire, pouvant être appréhendé globalement, en termes de système et d'évolution de ce système.

L'ensemble familles-village

Notre première vision du village sera donc celle d'un ensemble de familles, en interrelations par le biais des liens de parenté et/ou d'interconnaissance. Parmi ces familles, les familles agricoles, qui sont, avec d'autres, utilisatrices du territoire avoisinant.

Le choix des familles comme élément constitutif de base du village est central, et se réfère, entre autres, aux travaux des anthropologues relatifs aux relations qui existent entre les systèmes de production d'une part, à la cohésion matérielle et psychologique des familles d'autre part.

La famille constitue une unité d'étude, une maille (GRAS et al., 1979).

A l'échelle du village, la dynamique sociale résulte principalement de la confrontation de stratégies familiales dans un espace restreint (le bâti - le finage). Nombre d'auteurs montrent que le lien de localité reste essentiel, notamment à travers les solidarités techniques (Groupe de sociologie rurale du CNRS, 1974). Une enquête menée sur le plateau lorrain et dans la Vôge nous montre que "près de la moitié des exploitations enquêtées fonctionnent avec un système fourrager dépendant de celui des autres exploitations", que ce soit "à travers les achats et ventes de fourrages, les foins à moitié et la mise ou prise en pension de génisses" (CHAPRON et CHENOUARD, 1986).

Par ailleurs, les analyses de réseaux mettent en évidence l'importance du milieu village comme facteur explicatif de l'activité agricole, en dégageant "quelques éléments des espaces de relations et de tensions qui sont localement le vécu des agriculteurs" (MOISAN, 1986 a).

La mise en évidence de relations entre les familles et les familles-exploitations, et entre les familles-exploitations elles-mêmes, relations basées en particulier sur les parentèles et les lignées (système de parenté), devrait par ailleurs, dans cette approche, permettre d'éclairer les processus de transmission des biens (constitution des parcellaires actuels) et peut-être, de l'information (constitution des référentiels techniques locaux) (MOISAN, 1986 b).

"L'effet village", c'est-à-dire "le recouvrement des rôles et des statuts dans une société d'interconnaissance" (MOISAN, 1986 b) devrait dans cette perspective trouver des éléments explicatifs.

Nous situant explicitement dans la mouvance de la définition des systèmes agraires proposée par le SAD (1), nous proposerons donc une analyse en termes d'histoire anthropologique localisée à l'échelle du village.

(1) "Le terme de système agraire est employé pour caractériser, dans l'espace, l'association des productions et des techniques mises en œuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins. Il exprime, en particulier, l'interaction entre un système bio-écologique, représenté par le milieu naturel, et un système socio-culturel, à travers des pratiques issues notamment de l'acquis technique" (INRA-SAD, 1979).

Le territoire : l'ensemble finage-village

Dans notre démarche, le village ne peut ni ne doit être dissocié de son territoire, en l'occurence le finage (1), lequel en est l'expression géographique et historique dans la mesure où il est le résultat, dans l'Est de la France, d'un long processus de formation (PELTRE et GERARD, 1979).

Le village, en tant qu'entité politique (au sens étymologique du terme), se donne, pour la gestion de ce territoire, des outils collectifs (les associations foncières, les associations de drainage, etc. en sont des exemples actuels), dont le fonctionnement et les objectifs réels doivent être analysés.

Le finage peut recouvrir un ou plusieurs terroirs (DEFFONTAINES et PETIT, 1985 a) "unités physionomiques", "portions de territoire de la région où existent, entre les exploitations qui y sont en tout ou partie localisées et entre les exploitations et les autres utilisateurs de l'espace, des relations qui ont une influence sur les systèmes de production et leur évolution". A l'inverse un terroir pourra s'étendre sur plusieurs finages.

Le village, groupe social et finage, en tant que système, est donc bien, de notre point de vue à "l'interface d'un système bio-écologique et d'un système socio-culturel". (INRA-SAD, 1979).

Et nous estimons que le niveau village constitue une voie d'entrée privilégiée pour la compréhension des systèmes agraires. Le concept de système agraire local, défini comme "l'ensemble des relations sociales qui s'établissent à propos de la mise en valeur agricole d'un territoire" (INRA-SAD, 1985) s'applique aisément au niveau du village. Le village est en effet le lieu où se nouent des relations entre une micro-société issue d'interrelations familiales et un espace communal, un finage, qui correspond à cette micro-société : on comprend que toute modification importante de celle-ci se traduira par des mutations dans l'espace géographique.

Le paysage sera ainsi l'expression visible des modifications intervenues dans le tissu social local. Faire son archéologie récente vise, à partir d'une zonation préalablement établie, à mettre en évidence des successions de systèmes d'occupation des sols supposés révélateurs d'autant de modifications, dans un contexte historique connu, du système agraire local. Sur un territoire donné, le paysage "relie les pratiques matérielles, les rapports sociaux, les représentations symboliques, et finalement tout ce qui contribue à modeler une culture locale : celle-ci vient-elle à changer que le paysage se transforme, et dès lors qu'il se défait on peut s'interroger sur la signification sociale d'un tel bouleversement" (De RAVIGNAN et LIZET, 1987).

(1) "Finage : territoire sur lequel une cellule d'habitat ou une communauté exerce des droits agraires" (Comité National de Géographie).

II - PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES METHODOLOGIQUES

2.1 A l'origine de notre problématique : le paysage

Notre problématique est presque toujours déduite de l'observation du paysage actuel : trivialement elle pourrait se résumer ainsi : pourquoi le paysage (1) présente-t-il à un moment donné telle physionomie, plutôt que telle autre, ce qui serait potentiellement possible, comme le montre l'histoire (2), et quelles sont les incidences de son évolution sur le système agraire local actuel et son devenir (développement) ? Ainsi, étudier l'archéologie récente du paysage depuis le début du XIXe siècle renvoie à un ensemble de questions et d'hypothèses relatives aux modalités puis aux causes de cette évolution.

L'évolution du paysage peut être simplement caractérisée, en première approche, à l'aide de deux critères principaux : l'importance relative des principaux éléments paysagiques : ager, saltus et sylva ; leur mode d'agencement, qui structure le paysage.

Importance relative de l'Ager, du Saltus et de la Sylva

L'analyse révèle que depuis le début du XIXe siècle, la part relative des surfaces en forêt, en friche ou en culture s'est modifiée à diverses reprises. Au sein des surfaces cultivées, la proportion des terres labourées par rapport aux herbages et prairies a elle-même évolué. L'exemple du finage de Dolaincourt permet de l'illustrer.

Tableau I : Evolution de l'occupation des sols à DOLAINCOURT
(Canton de CHATENOIS - Vosges)

Type d'occupation des sols (ha)	TL (*), STH (**), vignes et jardins, chênevières	friches	forêts
Début XIXè siècle	207,21	0,30	46,43
1914	146,07	59,31	48,03
1950	175,40	16,07	56,85
1987	174,64	16,34	56,62

(*) Terres labourées (**) Surfaces toujours en herbe

Source : cadastre

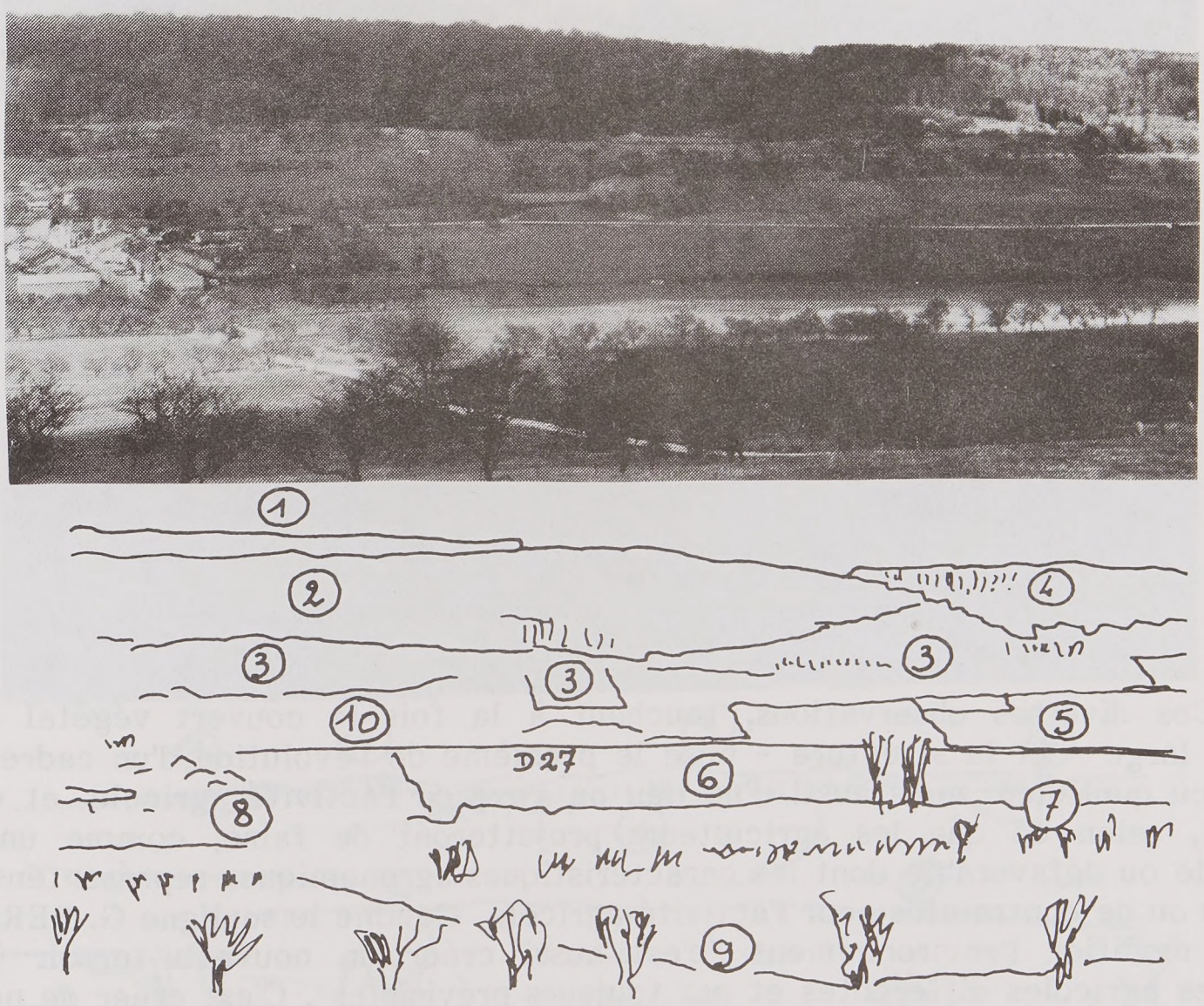
(1) Le paysage est défini "sur une certaine portion d'espace, comme le résultat de la combinaison dynamique, donc instable, d'éléments physiques, biologiques ou anthropiques qui, en réagissant dialectiquement les uns sur les autres, font du paysage un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution" (BERTRAND, 1975).

(2) On s'efforcera donc, dans une perspective historique, de lire l'apport de l'homme dans un état de paysage observé directement (au sol ou d'avion) ou indirectement (cartographies - iconographie ...)". (DUFOURNET, 1978).

A ce niveau, la question se pose, sachant que le paysage actuel est transitoire, qu'il ne représente qu'un moment dans une évolution, de savoir quelles sont les conditions (physiques ou humaines) nécessaires à toute nouvelle tranformation des rapports entre les trois grands agrégats que sont l'Ager, le Saltus et la Sylva. Dans les reliefs de côte, ces transformations sont particulièrement bien visibles de par les traces physiques qu'elles laissent (Figure 1).

Par ailleurs l'analyse phytosociologique permet de préciser ces évolutions (1).

Figure 1 - La vallée de la Sermone vers Dolaincourt



Vue de la vallée de la Sermone en direction de l'ouest depuis le sommet du versant est (Haut de Boyard) à la limite des finages de Courcelles/Châtenois et de Dolaincourt.

On remarque depuis la forêt ancienne(1) établie sur le rebord du plateau calcaire l'avancée de la forêt (2) sur Courcelles et Dolaincourt (4) là où il y avait des vignes jusqu'en 1880/1900. On note la survivance de vergers sur des parcelles carrées (3) là où au XIXe siècle il y avait, mêlés, des vignes, des jardins et des vergers, et ce jusqu'en 1946. La couronne des jardins/vergers s'est également maintenue autour du village (8). La vallée de la Sermone (7) a toujours été en prairie, et le reste (6). Par contre les pentes (10 et 9), labourées intégralement avant 1914 et parfois jusqu'en 1946, sont actuellement en herbe.

(1) Sens d'évolution des agrégats : du fait de la dynamique de la végétation, la pelouse non entretenue devient une fruticée (friche), puis un bois. Un laps de temps de 50 ans est nécessaire dans la région considérée pour passer d'une pelouse au bois sur substrat calcaire.

Evolution de la structure du paysage

Des modifications sont parallèlement intervenues dans l'agencement des éléments structurant le paysage : modification de la disposition relative des zones boisées, des terres labourables et des prairies, modification du système de haies, de la structure des chemins, abandon ou installation de dispositifs (1), tels que des murets de soutènement, d'anciens drainages du XIXe siècle ayant laissé des traces durables dans des prairies, ou des fossés de ceintures récemment installées, etc.



Figure 2 - Trace d'un ancien chemin de desserte dans une contrée occupée jusqu'en 1940 par des cultures et délaissée depuis.
Côte de Marmont sur le finage de Vouxey (canton de Châtenois).

Ces diverses observations, touchant à la fois le couvert végétal compris au sens large - et la structure - pose le problème de l'évolution d'un cadre de vie, d'un vécu quotidien, mais aussi d'un lieu où s'exerce l'activité agricole, et qui sera ressenti, selon ce que les agriculteurs projetteront de faire, comme un milieu favorable ou défavorable dont les caractéristiques agronomiques représentent autant d'atouts ou de contraintes pour l'activité agricole. Comme le souligne G. BERTRAND (1975), modifier l'environnement "c'est aussi créer un nouveau terroir (2), aux aptitudes agricoles différentes et pas toujours prévisibles". C'est créer de nouvelles contraintes ou de nouveaux atouts.

Cette évolution est à considérer non seulement à l'intérieur d'un même finage, mais aussi à travers divers finages : en effet, dans des contextes "physiques" à peu près identiques on remarque des différences notables dans l'évolution des paysages : ceci pose la question de la dynamique locale propre. Citons ici l'exemple du Barrois Nord Haut-Marnais, où de part et d'autre de la Marne le rapport des terres labourées aux surfaces en herbe est différent, alors que le milieu physique est identique.

(1) Groupe de recherches INRA-ENSSAA, 1977 .

(2) Au sens des géographes : "territoire présentant certains caractères qui le distinguent au point de vue agronomique des territoires voisins" (Comité National de Géographie).

2.2 Questions connexes

Toute une série d'interrogations découlent de l' "entrée" par le paysage que nous avons adoptée. Elles peuvent être regroupées sous trois rubriques qui concernent respectivement :

1 - le paysage lui-même,

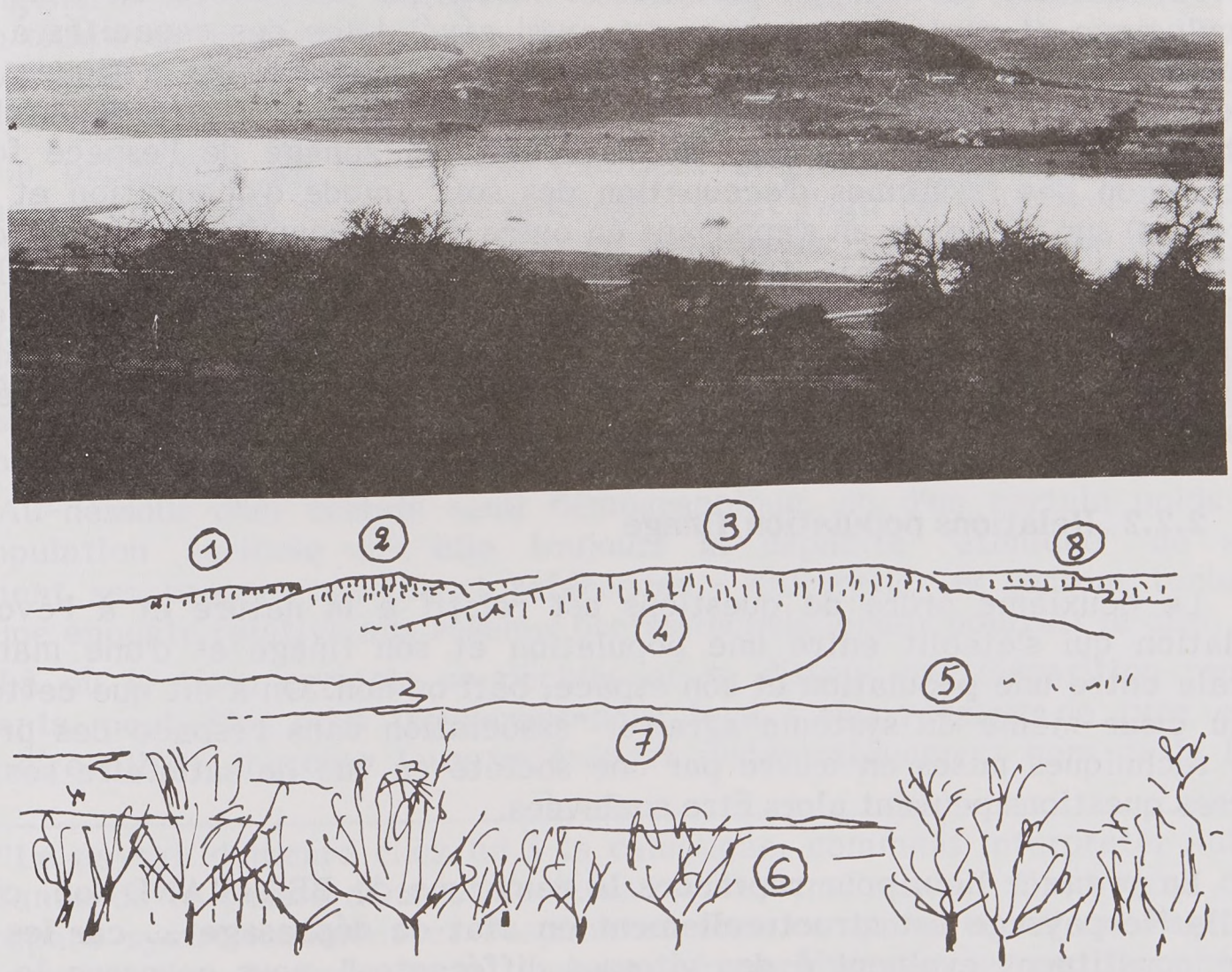
2 - les relations que la communauté rurale entretient avec le paysage qu'elle façonne,

3 - la société locale à laquelle correspond le paysage considéré.

Ces trois ordres de question renvoient à des ensembles théoriques faisant appel à des disciplines particulières :

. la géographie physique (géomorphologie) et la géographie humaine pour le premier ;

Figure 3



Vouxey (4) et sa butte témoin du Marmont (3) vu depuis les vergers de Removille (6) en direction de l'ouest (Avril 1986).

Une contrainte physique difficile à lever : le Vair. Depuis le début du XIXe siècle, où apparaissent les premières associations, et peut-être avant, les riverains ont toujours tenté de maîtriser les inondations du Vair. Au pied des 3 buttes témoins (4), (2), (3), détachées du plateau calcaire (8), ce sont quelques 120 à 130 hectares de prairies qui disparaissent ainsi parfois sous les eaux durant un à deux mois par an, sur les trois finages de Vouxey, Removille et Ballevilie. Outre que cela oblige à un détour de près de 10 km pour joindre deux communes distantes à vol d'oiseau de 1 km 500, quelles conséquences cet état de choses entraîne-t-il sur le fonctionnement des exploitations agricoles, sur les modalités de la mise à l'herbe, sur la qualité du fourrage ... ? Mais aussi sur les relations entre les agriculteurs des différents villages ?

. la géographie humaine, l'histoire économique et sociale, dont la démographie, pour le second ;

. l'anthropologie (ethnologie) culturelle pour le troisième.

D'un autre côté, la compréhension technique de l'évolution des actions engagées par les agriculteurs est essentielle pour comprendre pourquoi et comment le paysage se construit et comment il deviendra atout ou contrainte. Par exemple, les ajustements entre fonctions techniques de production et territoire peuvent résulter d'interventions sur le territoire, qui sont susceptibles de modifier la physionomie du paysage observé (BENOIT, 1985).

2.2.1 Potentialités et "vocations" du finage

Le premier ordre de questions renvoie aux potentialités du milieu naturel -c'est-à-dire à sa capacité à voir son couvert végétal, et son sol, par le biais de divers amendements, se modifier - à quel rythme ? Quelles sont les potentialités de chacun des "quartiers" du finage concerné (plateau - pente - proximité du village, etc.) ? La prise en compte du milieu physique référé à l'environnement technico-économique sera importante dans cette perspective.

Par ailleurs la mise en perspective historique de l'évolution d'un interface bio-écologique et socio-économique est aussi révélatrice des capacités à s'adapter à d'autres conditions d'utilisation et permet par là-même de critiquer la notion encore très couramment utilisée (1) de "vocation naturelle". Notre démarche repose sur l'hypothèse qu'il est possible de procéder à un zonage de l'espace fondé sur la succession des "systèmes d'occupation des sols" (mode d'occupation et structure du paysage) sur un finage en s'appuyant en outre sur la reconnaissance des "quartiers" (DEFFONTAINES et PETIT, 1985 a). A partir de là, on examinera quel type de questions pose la confrontation de ce zonage à l'emprise spatiale de l'activité agricole actuelle, et quelles sont les possibilités d'évolution. On s'intéresse particulièrement, à ce sujet, à la mise en évidence d'espaces sensibles, objets d'enjeux et révélateurs des rapports de force, ce qui renvoie au troisième ordre de questions.

2.2.2 Relations population/finage

Le deuxième ordre de questions est relatif à la nature et à l'évolution de la relation qui s'établit entre une population et son finage et d'une manière plus générale entre une population et son espace, bâti ou non. On a dit que cette relation est au cœur même du système agraire, "association dans l'espace des productions et de techniques mises en œuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins". Diverses questions peuvent alors être soulevées.

En premier lieu, pour reprendre la remarque de BERTRAND (op. cit.), selon laquelle **"le paysage est structurellement en état de déphasage ... car les éléments qui le constituent évoluent à des vitesses différentes"**, nous poserons le problème de l'interprétation des déphasages constatés et de leur signification par rapport à l'évolution des systèmes agraires, mais aussi de la prise en compte de l'héritage physique d'une structure agraire par une agriculture locale. En effet, ces structures perdurent souvent au-delà des causes qui les ont vu naître. Il n'est que d'évoquer le cas de chemins remontant à l'Antiquité et qui, encore utilisés, structurent toujours le paysage. Nos questions s'appliquent ici tout autant au finage qu'au bâti - surtout dans une région d'habitat groupé, où les maisons sont jointives, ce qui n'est pas sans incidence sur le fonctionnement des exploitations. (Fig. 4).

(1) ... et en particulier dans les études pédologiques à finalité agricole.

L'observation du paysage rend compte par ailleurs de phénomènes de **délocalisation/relocalisation** ou au contraire de permanence dans l'utilisation de l'espace. Par-delà les questions relatives à la "plasticité" du milieu, se pose le problème de l'affectation préférentielle d'une fraction du territoire à telle ou telle utilisation, et à l'évolution de cette affectation. En réalité, ces phénomènes de délocalisation/relocalisation - ou de permanence - renvoient à la lecture paysanne de l'environnement, c'est-à-dire à la façon dont la communauté villageoise perçoit son finage, et en réponse comment elle l'utilise. Comment les familles agricoles structurent le parcellaire, et mettent en œuvre des techniques. Nous rejoignons ici les préoccupations exprimées par BENOIT à propos de la gestion territoriale des exploitations et des villages.

2.2.3 La communauté villageoise

Le troisième ordre de questions concerne la communauté villageoise, le tissu social lui-même, élément constitutif du système agraire. On s'intéresse principalement ici à la démographie et à l'évolution anthropologique de la population.

Démographie et gestion collective de finage

L'évolution démographique est envisagée à travers les conséquences qu'elle peut engendrer au sein du village en termes de rapport de force vis-à-vis de la mise en œuvre et du contrôle des outils collectifs de gestion du finage - l'hypothèse étant ici qu'il existe nécessairement un niveau minimum de gestion collective du finage (1).

La population au travers de fonctions diverses, assure le maintien et la reproduction du village en tant que système. Il peut s'agir de fonctions individuelles : de production, de consommation, etc. ou collectives : socialisation des individus, gestion des propriétés communales, etc.

On peut se demander si la convergence parfois observée entre une évolution qui réduit la population villageoise à sa partie agricole et qui diminue les fonctions sociales de la commune, jusqu'à la réduire parfois à un groupe de ménages, ne risque pas d'aboutir à en faire un simple atelier de production.

Au-dessous d'un certain seuil démographique, ou d'un certain poids relatif, une population agricole a-t-elle toujours la capacité "ethnique" de sécréter localement ses propres normes et références - culturelles et surtout techniques ? Seule, une enquête relative aux réseaux professionnels locaux pourrait le dire.

Là où le tissu agricole se déchire et se dissout par disparition rapide des exploitants, peut-être nous trouverons-nous face à des réseaux de type exogène, c'est-à-dire allant chercher leurs références systématiquement hors de la localité.

(1) "Le paysan demeure chez lui à la campagne, comment interpréter autrement l'importance de la chasse dans les sociétés rurales en France ? C'est qu'en chassant il s'accapare symboliquement et l'espace et tout ce qui y vit. Il ne s'agit là que de la continuation logique de la jouissance/propriété des terres. Ce phénomène se retrouve dans les conseils municipaux : celui qui gère l'espace pour lui, qui le possède, ou se l'accapare est naturellement le plus apte à gérer l'espace communal. D'où cette constatation universelle : les conseils municipaux sont avant tout constitués d'agriculteurs qui gèrent la commune au bénéfice de l'agriculture ... Or de nombreuses études depuis vingt ans mettent en relief l'entrée en force des résidents secondaires (ou non agriculteurs) dans les conseils municipaux. Le plus souvent, le pouvoir, c'est-à-dire la mairie finit par échapper aux agriculteurs et la commune se transforme alors (ROBERT, 1986).



Figure 4 - Removille (canton de Châtenois 88170) tas de fumier en position traditionnelle au printemps 1986.

A l'inverse, là où la population agricole est restée suffisamment nombreuse, n'y a-t-il pas de fortes probabilités pour que la société agricole locale soit encore suffisamment dynamique pour produire en partie ses propres normes tant culturelles que techniques, ce qui s'accompagnerait de réseaux professionnels "endogènes". Sur ces points, l'approche démographique n'apporte qu'un éclairage partiel. Revenant sur les relations société-espace, on peut alors se demander si, lorsque le nombre des exploitations agricoles a fortement décru, celles-ci ne deviendraient pas incapables de maîtriser de trop larges portions d'espace, lesquelles seraient reprises par d'autres acteurs, appartenant ou non à la commune, les coûts étant alors pris en charge par des secteurs non agricoles communaux ou extra-communaux. C'est par exemple ce qui a conduit à la création des SAFER, et dans l'est, de la Société d'Aménagement des Friches de l'Est. Ceci a pour conséquence de soustraire des portions de territoire à la gestion directe des agriculteurs ou plus exactement de pérenniser la perte de contrôle des agriculteurs sur ces surfaces. A l'inverse, se pose la question de l'attitude d'une communauté agricole villageoise nombreuse et dynamique vis-à-vis de son finage, ainsi que vis-à-vis des finages contigus. Dans ce cas, le complément "normal" ne consiste-t-il pas en une recherche de terres hors du village en réaction à la surpopulation agricole locale ?

Ces deux types de situations, finage en déprise agricole, et peut-être conquis, ou village surpeuplé et peut-être conquérant, peuvent être caractérisés par le rapprochement de l'évolution démographique et de celle de l'occupation des sols, sous réserve que l'on distingue les surfaces exploitées par les agriculteurs du village de celles qui sont exploitées par les agriculteurs d'autres villages, et ceci à l'intérieur comme à l'extérieur du finage.

Ceci soulève diverses questions, relatives d'une part aux moyens d'appréhender ces évolutions, d'autre part aux conséquences entraînées en retour par ces différentes situations sur la structure sociale elle-même. L'utilisation de partie d'un finage par des agriculteurs résidant hors de la commune ne peut-elle être à l'origine d'une remise en cause des "référentiels techniques locaux" (MOISAN, 1986 a et b), ainsi que de l'allure géographique des réseaux professionnels locaux les supportant, par le biais de la présentation et de la démonstration "in situ" de façons de faire différentes ?

2.2.4 Vers une typologie des villages

Finalement on peut se demander à partir des questions soulevées s'il est possible de bâtir une typologie de villages rendant compte de l'état et de l'évolution d'agricultures locales. Cette typologie aurait notamment pour intérêt de pouvoir être cartographiée, et de contribuer ainsi à affiner la géographie agricole actuellement établie au niveau des seules "petites régions agricoles" (PRA), mais aussi d'attirer l'attention sur les particularités de certaines régions.

Sur quelles bases théoriques construire une semblable typologie, qui doit à l'évidence s'appuyer sur le fonctionnement des systèmes considérés, et non pas s'en tenir à décrire leurs caractéristiques structurelles. Ceci renvoie à la prise en compte de l'évolution dans le temps des systèmes-villages considérés, et soulève la question de leurs déterminants.

Nous considérons que le "local" est en lui-même un niveau "froid" pour reprendre un terme employé par C . LEVI-STRAUSS. Ceci ne signifie pas qu'il ne s'y passe rien, mais plutôt qu'en position idéale d'autarcie et d'endogamie stricte, et lorsqu'il a trouvé un équilibre interne, son évolution serait extrêmement lente, telle une micro-société ahistorique. Nous admettrons donc a priori que les causes d'évolution d'une communauté villageoise sont d'abord exogènes, compte tenu du fait que cette communauté s'accomodait avant 1914 "d'une autosuffisance généralisée avec un idéal d'autarcie" (WEBER, 1983).



Figure 5 - Attigneville : le plateau calcaire au nord-est du village (L.D. "poirier Bénit"). Trace de meurgers d'épierrement en 1986 : reste d'un parcellaire ancien. Très nombreux, ces meurgers ont dû être arasés. Outre les conséquences écologiques, quel coût cette action a-t-elle entraîné ?...pour quelles conséquences ?

Les stimuli extérieurs perçus sont réinterprétés par la communauté villageoise en fonction des conditions locales, tant physiques, que sociales et culturelles ... De cette perception d'évènements extérieurs résulte une évolution - et les mêmes enchaînements de causes, dans des conditions comparables, produisant en principe de mêmes effets, on peut supposer que des évolutions semblables ont pu se produire lorsque les situations de départ étaient proches. Ceci laisse entrevoir la possibilité de construire des typologies de villages en termes d'évolution historique, de **"trajectoires" de village.**

Les acquis des recherches historiques laissent penser qu'il y a là une piste de recherche fructueuse. Sur le plan méthodologique, l'approche historique souligne l'importance des disparités de départ en tant que facteurs explicatifs de la diversité actuelle des agricultures locales.

La trajectoire de village est définie par une suite d'états successifs résultant d'une combinatoire entre déterminants démographiques et économiques dans un contexte spatial particulier - résultat produisant un espace communal géré collectivement et objet d'enjeux entre familles aux intérêts divers. Cette trajectoire, évolution du système village, définit des contraintes qui ne peuvent être levées rapidement et qui évoluent à leur propres rythmes, souvent à des vitesses différentes de l'environnement économique global, ce qui peut induire des blocages - ou au contraire générer des avantages (1).



Figure 6 - Removille - Avril 1986 : trace de déprise agricole. Quel avenir pour la côte Toarcienne (Lieu-dit : "les Montants"), densément occupée à la fin du XIXè siècle par un vignoble d'une trentaine d'hectares qui faisait vivre une vingtaine de ménages ?

(1) Rappelons ici l'hypothèse évoquée en introduction, selon laquelle les éléments constitutifs du système village réagissant différemment, il existerait un différentiel d'évolution entres les structures inscrites dans le paysage et la société locale. De ce fait l'environnement physique présenterait des distorsions par rapport aux systèmes de production - ce qui serait générateur soit de contraintes, soit d'atouts.

L'évolution des techniques, plus rapide que l'évolution des structures agraires, serait à l'origine de certains problèmes de développement local liés à des difficultés, voire des impossibilités, de mettre en œuvre des modifications techniques.

III - MISE EN OEUVRE DE LA DEMARCHE SUR LE TERRAIN

La méthode proposée se décompose en deux volets principaux, concernant tous deux l'étude des relations entre la population du village et son finage, mais à partir de points de vue différents : analyse globale de la relation village-finage d'abord, analyse des relations familles-foncier ensuite.

Nous en présenterons successivement les principes, après avoir brièvement décrit les données utilisées, et indiqué leur source.

3.1 Les données utilisées : nature et sources

Les données que nous utiliserons concernent à la fois la population villageoise et son territoire. Ces données sont tirées de diverses sources, dont les principales figurent au tableau 2, dressé par MORARDET (1986). Bien évidemment, la démarche est étroitement tributaire de l'existence des documents.

Un problème important concerne l'absence de simultanéité entre les observations qui permettent de caractériser les divers éléments du "système village" qui nous occupe. Nous distinguerons à cet égard des "états-repères", qui offrent à un instant donné une vue synchronique de la population et du territoire des villages et les simples "observations", qui n'autorisent qu'une vue diachronique d'un même élément, cette vue fut-elle approfondie. Sauf à reconstituer entièrement toutes les séries considérées, on ne pourra établir des trajectoires de village qu'à partir de successions d'états-repères successifs. En pratique ceci impose d'adopter pour états-repères les RGA successifs : le domaine de validité des conclusions sera donc celui des données qu'il fournit ... Les autres sources sont principalement mobilisées pour approfondir la connaissance de diverses évolutions, et en particulier en matière de démographie familiale.

Une des difficultés méthodologiques rencontrées dans l'élaboration de séries longues réside dans l'hétérogénéité des nomenclatures rencontrées, mais aussi des dérives sémantiques : le terme "prairie" n'a pas la même signification en 1836, 1929, 1982 ! Ces difficultés s'aplanissent lorsque l'on se limite à des périodes plus courtes : 1946 à 1982 par exemple. Pour les données statistiques récentes, les définitions sont en outre clairement posées.

Les variables retenues ont pour objectif de rendre compte de manière synthétique d'un état ou d'une évolution, mais aussi de juger le degré d'adéquation entre les hypothèses de travail adoptées et le réel en ce qui concerne les phénomènes observés à l'échelle du village. Parmi ceux-ci nous distinguerons :

- les phénomènes affectant la population totale du village ou sa seule population agricole ;
- les phénomènes affectant le finage et plus largement l'espace exploité par les agriculteurs du village.

Les variables retenues sont de divers types. Il s'agit soit de variables d'état, caractérisant un ou plusieurs éléments du système à un instant donné, soit de variables de transition, qui rendent compte du passage d'un état à un autre au cours du temps. Ces variables peuvent être relatives ou bien à un élément donné ou bien caractériser des relations quantitatives entre éléments : par exemple le ratio STH/SAU à un instant donné. Nous utiliserons également des variables de transition relatives à divers éléments, qui permettent de comparer l'évolution de ces éléments. Nous avons ainsi imaginé d'utiliser une variable intitulée **élasticité de la population agricole**, et notée ePA, que nous définissons comme le rapport, sur une période donnée, de la variation relative de la population agricole de la commune $\frac{\Delta PAc}{PAc}$ à la variation relative de la population totale $\frac{\Delta PTc}{PTc}$.

Tableau 2 : Sources utilisées

Sources	Nature des renseignements	Périodicité	Disponibilité
Enquêtes agricoles	Village - canton - département - SAU - sa composition Appréciation sur les rendements Composition et importance du cheptel	Annuel 1853/1953 (pour les communes) Etat des récoltes an IX/1906 - (résultats cantonnaux et départementaux) Statistique du bétail 1811-1911	Archives départementales antérieures à 1950 Postérieures à 1950 D.D.A.F.
Recensements agricoles (R G A)	idem + détails nombreux sur la population agricole en 1929	1836 1901 1929 1954 1970 1980	idem
Cadastre - Atlas - Matrices - Etats de sections	cartographie de l'occupation des sols propriété et nature de culture occupation des sols et nature de culture	napoléonien 1810/1840 environ 1900/1914 1950/1955 actuel	Antérieur à 1950 : archives départementales ou mairies Postérieur : Hôtel des impôts ou mairies
Recensements généraux de population (*) RGP Loi du 10 vendémiaire an IV (02/10/95)	Liste nominative de tous les habitants - nom de famille - prénom - âge - sexe - profession - état matrimonial (sauf pour 1841)	Quinquennaux de 1836 à 1936 - puis tous les 7 ans depuis 1946 (1954, 62, 68, 75, 82)	Mairies et archives départementales L'INSEE en assure le le dépouillement depuis 1962 (observatoires régionaux)
Etat civil, et avant registres paroissiaux	Enregistrement des décès-mariages-naissances avec indication d'âge, de sexe, de situation matrimoniale, de profession	Etat civil depuis 1792. Avant, depuis 1539, registres	Mairies ou au greffe des tribunaux après 1886. Avant, aux archives départementales

(*) cf. HENRY, 1970.

Une élasticité positive de la population agricole par rapport à la population totale signifie que la fraction agricole évolue dans le même sens que la population totale, à une vitesse relative plus faible si ePA est comprise entre 0 et 1, plus forte si ePA est supérieure à 1. Une élasticité négative signe une évolution opposée (PA augmente quand PT diminue, ou l'inverse). Pour bien interpréter cette élasticité, il est nécessaire de disposer d'une part du sens de l'évolution de PT, d'autre part du ratio PA/PT.

Exemple : tendances évolutives de la population de trois communes des Vosges : Fréville, Viocourt et Gendreville, entre 1946 et 1982.

Tableau 3

Variables \ Villages	Fréville	Viocourt	Gendreville
Valeur du ratio PA/PT en 1946 (p. 100)	44,2	65,5	68,9
Signe du rapport $\frac{\Delta PT}{PT}$	+	-	-
Elasticité ePA	- 4,7	+ 1,5	+ 1,4

On remarque immédiatement que la commune de Fréville se distingue des deux autres : sa population totale croît lentement, quand sa population agricole décroît près de cinq fois plus vite en termes relatifs. La position géographique de cette commune, limitrophe de Neufchâteau, la sous-préfecture, fournit un élément explicatif de ce comportement démographique.

Viocourt et Gendreville présentent une évolution, conforme à celle de la majorité des communes rurales à dominante agricole, à l'écart des grands bassins d'emploi. D'une façon générale, le contexte est à la décroissance démographique, et l'élasticité est positive, et peu élevée : dans ces villages, la population totale décroît à un rythme proche de celui de la décroissance de la population agricole. Des valeurs de ePA supérieures à 5 dans ces conditions signent une "désagricolisation" accélérée.

Revenons-en à l'ensemble des variables utilisées couramment dans le cadre de notre méthode, pour noter d'abord qu'elles sont en petit nombre. Les variables de départ, qu'il s'agit de retrouver dans les sources présentées ci-avant, sont principalement des variables d'état, à l'exception des flux concernant l'exode rural et l'exode agricole. Outre les données relatives à la population et au territoire du village, il est utile de relever les effectifs du cheptel bovin, dont l'évolution peut aider à l'interprétation.

Au total, nous proposons donc la liste de données de départ suivante :

POPULATION : Effectif de la population totale (PT), effectif de la population agricole (PA), indicateur de vieillissement : $\frac{\text{(individus de plus de 60 ans)}}{\text{(individus de moins de 20 ans}}$ exode rural, exode agricole.

TERRITOIRE : Surfaces ST, SAU, STH, TL selon cadastre et selon RGA.

CHEPTEL : Effectif total bovins, effectif vaches laitières.

Les variables de travail calculées à partir de ces données seront présentées au fil du texte.

3.2 Le village et son finage

3.2.1 Dynamisme agricole du village

Nous considérons le village comme un système dont les éléments principaux sont une population, au sein de laquelle nous distinguerons la sous-population des ménages agricoles, et un territoire qui comprend la Surface Agricole Utile (S.A.U).

Prendre le village comme un système c'est le considérer comme un ensemble d'éléments en interaction tel qu'on ne puisse définir les fonctions ou les variations de l'une d'entre elles indépendamment de celles des autres. La totalité prime alors sur les parties et "les propriétés par lesquelles on définit chacune d'entre elles, en tant seulement qu'elles appartiennent au système, sont tributaires de leurs relations et le système ne saurait être la somme de ses parties. Si on ne tient pas compte des caractères concrets de ses parties, il est parfois possible de définir un système par un ensemble de relations" (DELATTRE, 1977). La description d'un système revient alors à décrire une structure de relations. Dans la mesure où l'on tente d'établir une construction abstraite destinée à rendre compte des variations d'un système on est amené à poser un certain nombre d'hypothèses sur la nature et le fonctionnement du système, ce qui autorise à parler de modèle.

Nous sommes ainsi conduits à modéliser très simplement un système "Activité Agricole Locale" (A.A.L.), qui rend compte de l'utilisation de l'espace à l'échelle du village. Ce système se compose d'éléments territoriaux T qui seront désignés à l'aide de trois indices binaires :

- a/$\bar{a}$ indiquant qu'il s'agit d'une surface agricole utile ou non
- f/$\bar{f}$ selon que ce territoire appartient ou non au finage considéré
- c/$\bar{c}$ selon qu'il est exploité ou non par un agriculteur de la commune.

Les éléments constitutifs du système AAL sont ainsi symbolisés par des variables notées Tafc, Taf$\bar{c}$, etc. dont les caractéristiques qualitatives sont stables (par exemple la définition des T.L. sera la même en 1851, 1911, 1980 ..), mais dont les caractéristiques quantitatives se modifient dans le temps.

Les éléments qui nous intéressent plus particulièrement ici sont au nombre de trois :

- Tafc la surface agricole utile du finage mise en valeur par les agriculteurs du village
- Taf$\bar{c}$ la surface agricole utile de finage mise en valeur par des exploitants étrangers au village
- Ta$\bar{f}$c la surface agricole mise en valeur à l'extérieur du finage par les agriculteurs du village.

Comment évaluer ces surfaces ? Les sources disponibles sont d'une part le cadastre, d'autre part les R.G.A.

- Le cadastre et les RGA antérieurs à 1954 fournissent la surface agricole utile du finage Taf. = Tafc + Taf$\bar{c}$

- A partir de 1954, les RGA indiquent la surface agricole utile exploitée par les agriculteurs de la commune Ta.c = Tafc + Ta$\bar{f}$c

S'il n'est pas possible, à partir de ces sources, d'évaluer les trois éléments qui nous intéressent, on remarque que la différence entre les variables Ta.c et Taf. s'écrit :

$$Ta.c - Taf. = Ta\bar{f}c - Taf\bar{c}$$

Cette différence représente donc le solde des surfaces agricoles conquises par le village à l'extérieur de son finage et des surfaces conquises sur le finage par des agriculteurs étrangers au village : elle fournit donc un indicateur global du comportement "conquérant" ou non de l'activité agricole du village considéré, dans le contexte agricole local.

Nous sommes ainsi en mesure de caractériser ce comportement à partir de 1954, par le rapprochement des deux sources disponibles, cadastre et RGA. Il est également possible, et peut-être plus intéressant, d'analyser l'évolution de ce comportement au cours des périodes séparant les différents RGA.

Si l'on ajoute l'information relative à l'utilisation de la SAU (Terres Labourées ou Surfaces en Herbe), information fournie tant par le cadastre que par le RGA, il est possible de procéder au même travail pour les seules terres labourées et pour les surfaces en herbe : ceci permet de préciser comment le complément conquérant ou non du village s'exerce spécifiquement sur chacun de ces types de surface (ceci renvoyant par ailleurs à l'analyse de la stabilité de l'utilisation des sols).

Sur une période, on peut ainsi distinguer six types de "trajectoires" de l'activité agricole d'un village, selon le sens de l'évolution de notre indice (Tableau 4).

Tableau 4 : Type d'évolution du comportement agricole d'un village

SAU	STH	TL	code	Comportement	
+	+	+	1	globalement conquérant	
+	+	-	2	conquérant	comportements différenciés vis à vis des TL et de la STH
+	-	+	3	conquérant	comportements différenciés vis à vis des TL et de la STH
-	-	+	4	conquis	comportements différenciés vis à vis des TL et de la STH
-	-	+	5	conquis	comportements différenciés vis à vis des TL et de la STH
-	-	-	6	globalement conquis	

Les signes + ou - renvoient à la variation observée de l'indice utilisé, (Ta.c - Taf.)

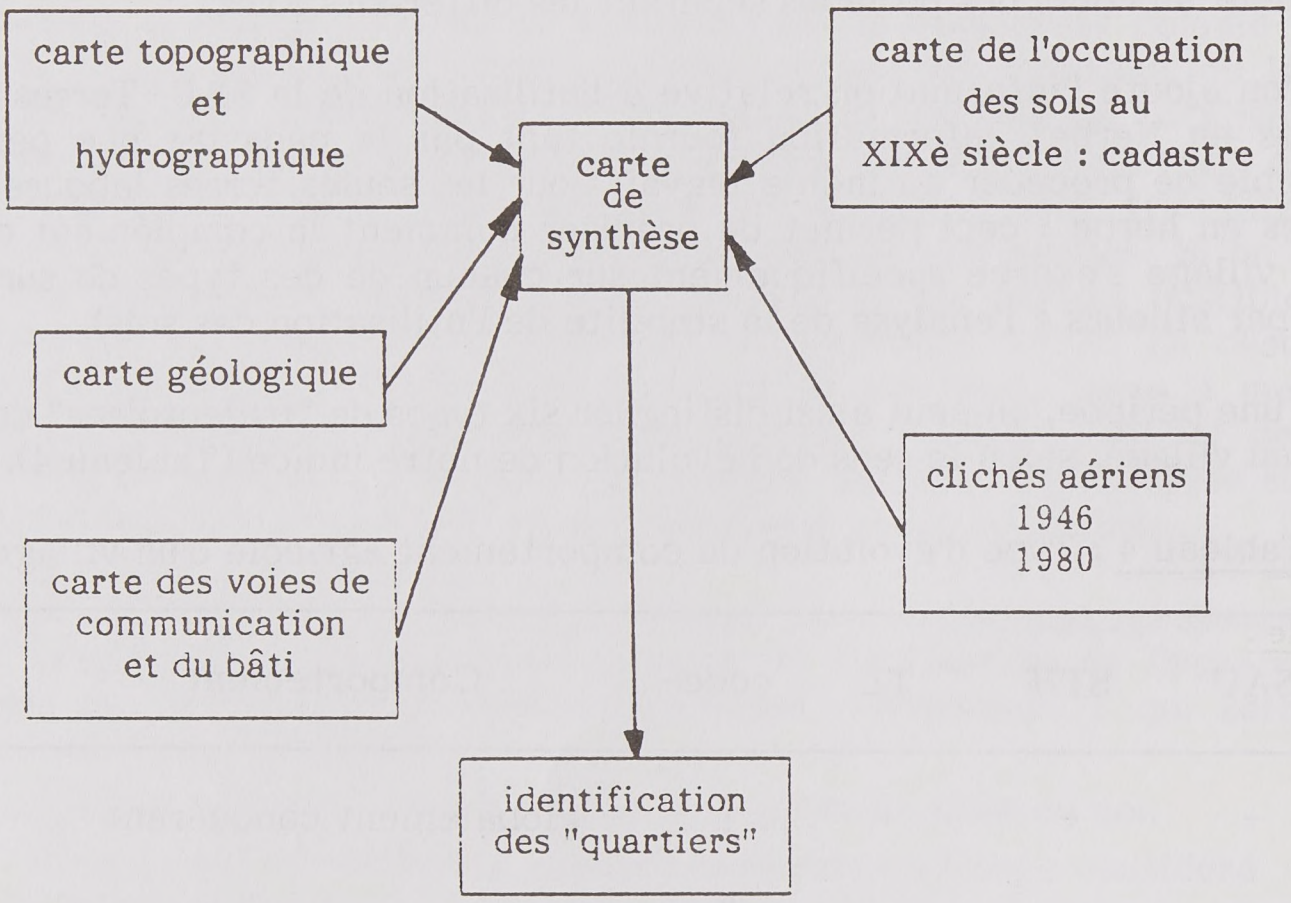
On remarque - et ceci est une limite de la méthode tenant aux sources disponibles - que l'on ne dispose pas d'indications sur l'état plus ou moins "conquis" du finage lui-même. En revanche, et en faisant abstraction de cet aspect (c'est-à-dire en renonçant à distinguer T.fc de T.f$\bar{c}$), on peut analyser finement l'évolution de son utilisation.

3.2.2 Utilisation du finage

L'analyse du finage en termes d'utilisation d'un milieu physique passe par l'analyse cartographique et s'appuie sur la décomposition successive en parties du milieu à partir de la carte topographique 1/25.000 IGN et géologique 1/50.000 BRGM, ainsi que sur les données de l'atlas cadastral napoléonien et les photos aériennes IGN des missions d'après guerre et 1980/84.

Par superposition des quatre découpages ainsi obtenus, nous identifions dans un deuxième temps des **ensembles** spatiaux, ensuite subdivisés en sous-unités que nous appelons "**quartiers**" (DEFFONTAINES, 1986 a) et dans la définition desquels entrent des critères de différente nature, y compris la succession des modes d'utilisation des sols qui se sont succédés depuis le début du XIXe siècle environ.

L'objectif est de parvenir à distinguer des unités en un nombre pas trop élevé présentant une individualité structurelle et fonctionnelle aussi grande que possible. Schématiquement, nous procédons ainsi :



L'occupation des sols sur les ensembles ainsi identifiés peut être caractérisée comme suit (sept types) :

I - Type stable : le système d'occupation des sols n'a pas varié depuis le début du XIXè siècle.

II - Type instable :

IIa) le système d'occupation des sols s'est transformé depuis cette époque (TL ⟶ STH, ou l'inverse)

IIa1 : instabilité ancienne : transformation survenue avant 1946

IIa2 : instabilité récente : transformation survenue depuis 1946

IIb) l'équilibre SAU/forêts/friches s'est modifié ; soit par déprise, soit par défrichement : quatre cas peuvent être distingués :

modification	défrichement	déprise
ancienne (avant 1946)	IIb1	IIb3
récente (depuis 1946)	IIb2	IIb4

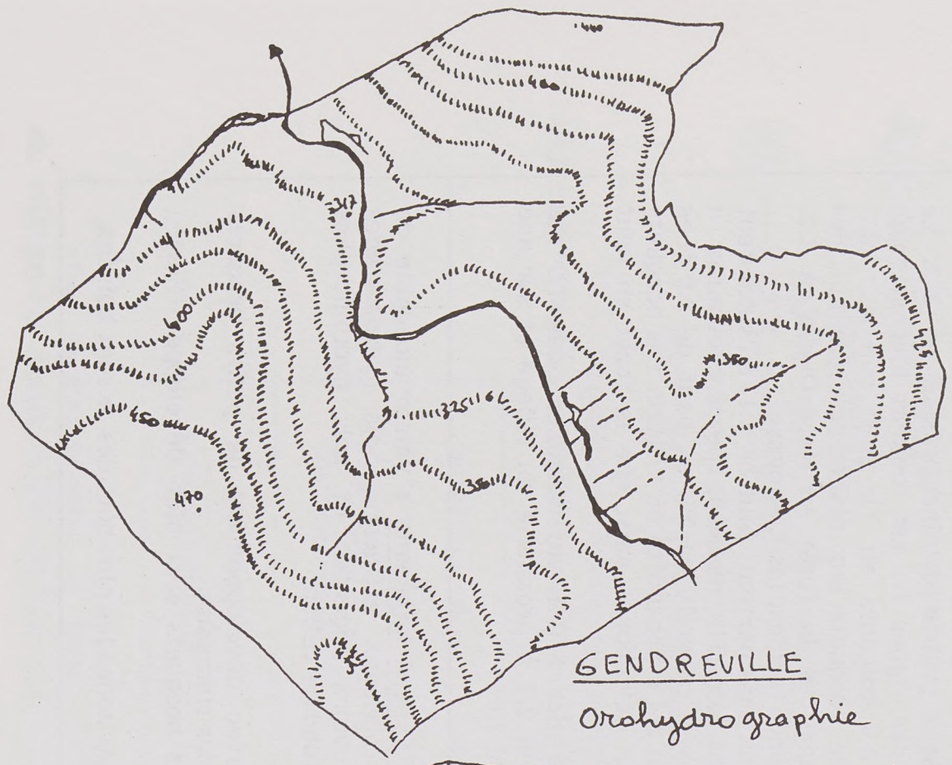
Nous présenterons, à titre d'illustration de la méthode, l'étude du finage du village de Gendreville (88140, Canton de Bulgnéville).

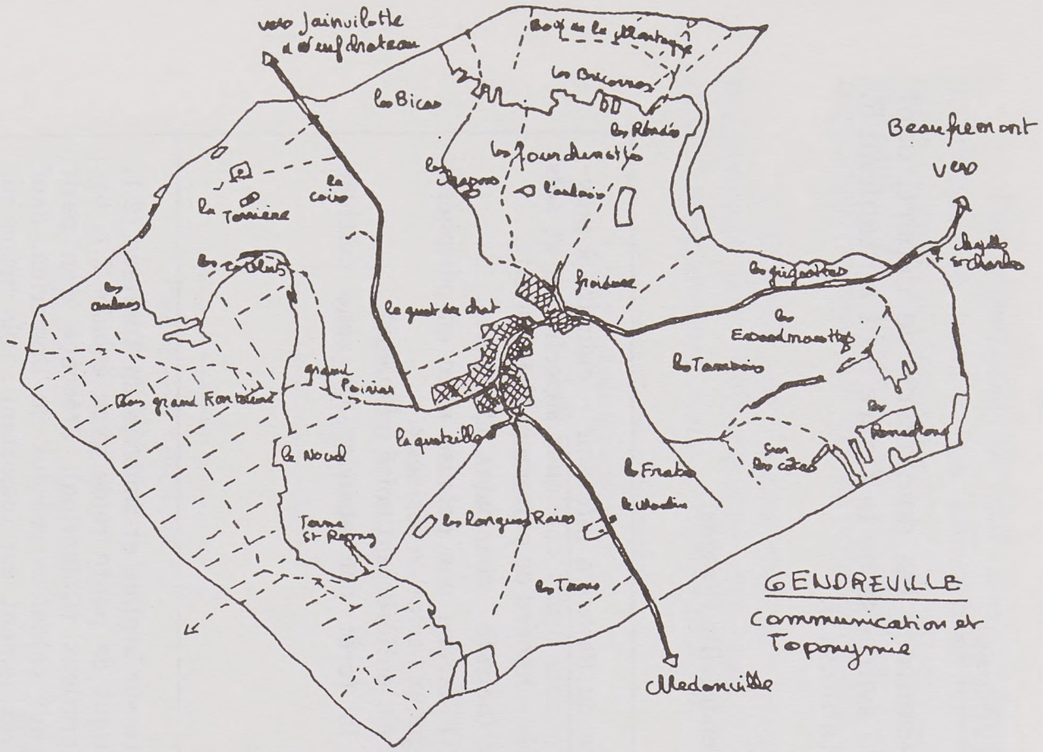
3.2.3 Exemple : le cas de Gendreville (Vosges)

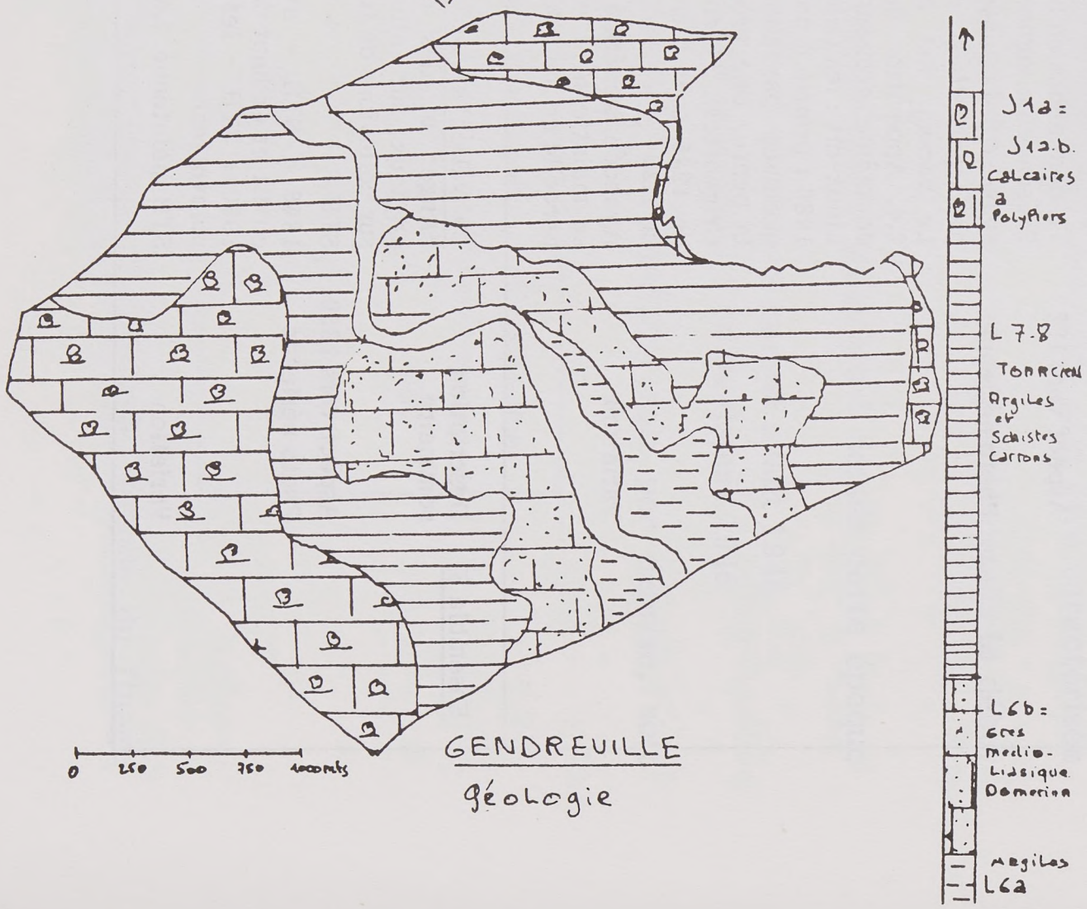
Les cartes 1 à 4 de la figure 7 représentent les documents de départ, dont la superposition permet d'aboutir à la carte de synthèse de la figure 8 et au tableau 5. Les données cadastrales utilisées figurent au tableau 6.

Tableau 5 : Zonage de l'espace à Gendreville (Vosges)

Ensemble 1	Description sommaire	Plateau calcaire du Bajocien inférieur - calcaire à polypiers inférieur - sols bruns calciques superficiels et sols bruns superficiels - Rebord de plateau parfois abrupt.
	Aspect vers 1850	Forêt de feuillus (hêtraie - charmaie). TL en 1.1.
	Photo aérienne	1946 : idem. 1.1 devenu une pelouse avec en périphérie croissance de ligneux bas et de résineux. 1980 : idem. 1.1 est entièrement boisé (résineux).
	Variation	Croissance de la forêt par abandon de zone cultivée en 1.1. TL → pelouses → fruticées → forêts
Ensemble 2	Description sommaire	La pente : pente sur argiles et schistes du Toarcien (2.1, 2.2, 2.3, 2.6). Haut de pente raide avec éboulis 2.1, bas de pente 2.5 argileux (Domerien). Présence d'un petit ressaut 2.4 dû aux calcaires gréseux du Domerien. Sauf en 2.4 le colluvionnement est important : sols bruns sur colluvions et complexe de sols sur colluvions argileux (2.2, 2.3, 2.5, 2.6). Forte hydromorphie au niveau des sources. Sols bruns calciques limono-sableux ou lessivés hydromorphes limono-argileux 2.4.
	Aspect vers 1850	TL dominante en haut de pente au Nord-Est. Présence de vignes 2.1.
	Photo aérienne	1946. Côté Ouest : prairie dominante sauf en 2.3. Le petit parcellaire des vignes 2.1 est toujours bien marqué. Le versant Est 2.6 toujours en TL ainsi que le replat 2.4. Apparition de bosquets aux places les plus humides de même croissance de la forêt au Nord-Ouest de 2.2. Lieux-dit : les Grands Aulnes, les Ensanges. 1980 : prairie à peu près partout, sauf en 2.1, où subsistent quelques parcelles en TL dessous, perpendiculaires à la pente. Une grosse parcelle en TL en haut de 2.6 (Les Grigeottes). TL en 2.4 à proximité du village. Les bosquets de 1946 sont bien développés ainsi que la forêt en haut de 2.2.
	Variation	Avancée générale des S.T.H. au détriment des TL qui se maintiennent en 2.4 à proximité du village et sur une parcelle en haut de 2.6.
Ensemble 3	Description sommaire	La vallée et les vallons adjacents : vallée inondable de l'Anger et des ruisseaux affluents. Sols hydromorphes argileux sur alluvions récentes et sols hydromorphes sur colluvions de fond de vallon.
	Aspect vers 1850	STH
	Photo aérienne	1946 : STH - avec développement de petits bosquets en 3.1 et en haut des ruisseaux. 1980 : STH - les bosquets sont bien développés (Essard mauvottes).
	Variation	STH maintenue. Les zones les plus humides se sont boisées.


317
450
470
425
360
325
GENDREVILLE
Orohydrographie


vers Jainvillotte et Neufchâteau
les Bicas
les Bruyères
les Rhodis
les Jourdons
la Tonnière
la Croix
les Jardins
Beaufremont
vers
Graisses
les Excoulmottes
les Tambois
la Quatrille
le Noyer
les Longues Raies
les Frettes
Tarre St Regny
les Tarres
Medonville
GENDREVILLE
Communications et Toponymie


0 250 500 750 1000 mètres
GENDREVILLE
géologie
J1a=
J1.2.b.
Calcaires à Polypiers
L7.8
TOARCIEN
Argiles et Schistes carbons
L6b=
Grès Médio-Liasique Domerien
Argiles
L6a

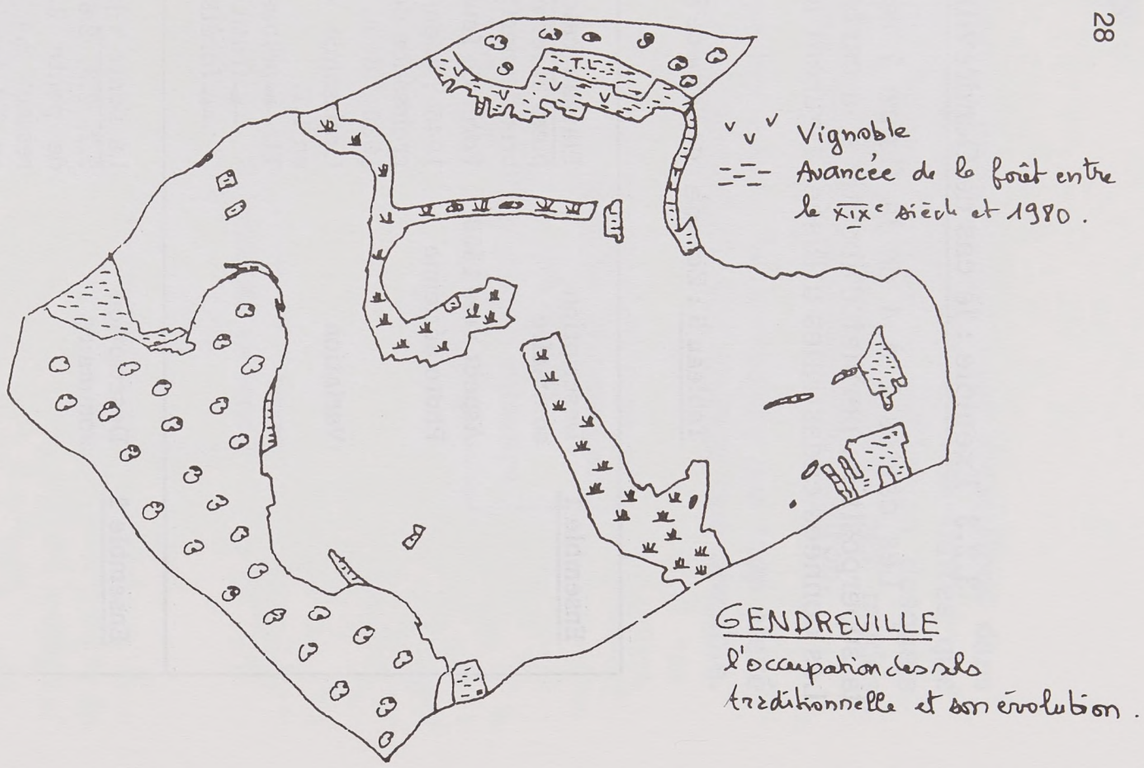

Vignoble
Avancée de la forêt entre le XIXe siècle et 1980.
GENDREVILLE
l'occupation des sols traditionnelle et son évolution.

Figure 7

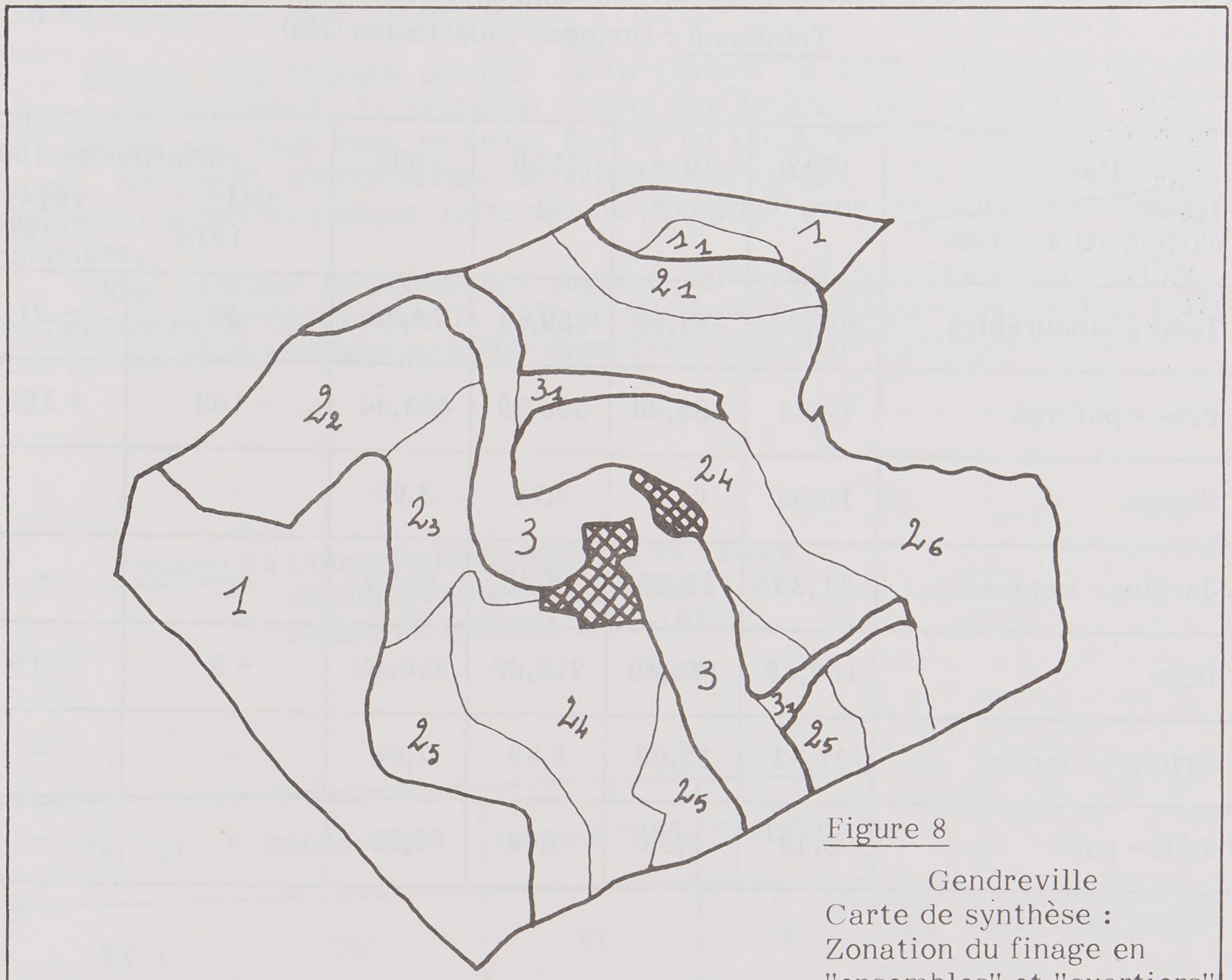


Figure 8

Gendreville
Carte de synthèse :
Zonation du finage en
"ensembles" et "quartiers"

Gendreville dispose d'un finage de vallée relativement exigu (808 hectares), où les pentes dominent. Du point de vue de l'évolution de l'occupation des sols, l'ensemble 3 et le quartier 2.4 (pour sa plus grande partie) sont restés stables (type I). Les autres quartiers se rattachent aux types IIb (quartier 2.1) ou surtout IIa (le reste). La déprise agricole est réduite et nettement circonscrite à un morceau de plateau et à des hauts de pente.

Il s'agit au total d'un finage fortement mis en valeur, et dont l'évolution a été principalement marquée par la progression de la STH sur les pentes, au détriment des terres labourées (quartiers 2.2, 2.3, 2.5, 2.6).

Le dynamisme foncier local peut être évalué statistiquement à partir de la comparaison des données du cadastre et des RGA sur la période 1950-1980. Le tableau 7 présente les calculs, effectués ainsi qu'il a été indiqué plus haut.

Tableau 6 : Données cadastrales (Ha)

Dates / Types d'occupation du sol	1842	1914	1950	1985	Variation (p. 100) 1842/1914	Variation (p. 100) 1914/1985
Terres labourables	507,31	394,56	239,69	74,79	- 22	- 81
Prés - pâtures	77,44	185,20	305,59	483,34	+ 139	+ 160
Vignes	15,95	0,43	3,71	3,05	-	-
Jardins - vergers	11,85	15,55	15,63	15,70	-	-
Bois	160,89	176,49	213,88	210,48	+ 9	+ 19
Friches - landes	27,53	15,00	5,89	7,61	-	-
Bâti - sol	3,43	3,38	5,49	5,72	-	-

Tableau 7 : Comportement agricole du village de Gendreville et évolution sur la période 1950-1980.

SAU (ha)	1950	1980	Evolution
RGA (Ta.c)	503	353	- 150
Cadastre (Taf.)	560	573	+ 13
Solde ($\overline{Taf}c$ - $Taf\overline{c}$)	- 57	- 220	- 163

On observe une "déprise foncière" marquée - en termes de SAU - sur le finage de Gendreville. Là où il y avait une presque adéquation entre cadastre et RGA en 1950/55, on note une différence de 220 hectares en 1980.

Comme par ailleurs pendant cette période la SAU cadastrale est restée stable ou à peu près (+ 13 hectares) - alors que la SAU RGA a chuté de 70 % -on peut penser que nous nous trouvons face à un recul net de l'emprise agricole du village, au profit d'agriculteurs extérieurs au village : en 1980 le finage de Gendreville serait en quelque sorte devenu trop grand pour les exploitants de la commune.

Pour préciser le phénomène suggéré par cette comparaison statistique, il est nécessaire de décomposer la SAU en ses deux principales composantes, les T.L. et la S.T.H., et de procéder au même type de raisonnement (Tableaux 8.1 et 8.2).

Tableau 8 : Comportement agricole du village de Gendreville vis à vis des TL et de la STH (période 1950-1980).

TL (ha)	Années 1950	Années 1980	Evolution
RGA	157	61	- 96
Cadastre	239	74	- 165
Solde	- 82	- 13	69

8.1 Terres labourées

STH (ha)	Années 1950	Années 1980	Evolution
RGA	374	290	- 84
Cadastre	305	483	+ 178
Solde	+ 69	- 193	- 262

8.2 Surfaces en herbe

Il apparaît que les surfaces labourées par les agriculteurs du village ont considérablement décru depuis 1950 (70 pour cent de diminution), en même temps que les terres labourées sur le finage diminuaient de 60 pour cent. A l'heure actuelle, la quasi-coïncidence entre ces deux types de surface laisse penser que la contraction des labours s'est accompagnée d'une meilleure maîtrise des villageois sur les terres labourées du finage. On constate d'ailleurs que les terres labourées se sont concentrées à la proximité immédiate du village sur le quartier 2.4 (la parcelle labourée sise en 2.6 soulève un problème d'interprétation que seule l'enquête directe pourrait résoudre).

En ce qui concerne les surfaces en herbe, l'évolution est également très marquée : les superficies exploitées par les agriculteurs ont diminué de 22 pour 100 entre 1950 et 1980, tandis que la STH progressait de 58 p. 100 sur le terrain. Conquérante en 1950, la commune est franchement conquise en 1980 de ce point de vue, puisque le solde (Tafc - Tafc) représente 40 p. 100 de la STH du finage, soit près de 34 p. 100 de la SAU totale.

En définitive, l'évolution sur ces trente années peut schématiquement se résumer ainsi :

- Un recul global des terres labourées, qui conduit paradoxalement à libérer les T.L. du village de l'emprise des cultivateurs forains, et aboutit à une concentration des labours autour du village. Cette évolution libère globalement 165 ha sur le finage, soit 30 p. 100 de la SAU.

- Ces surfaces sont intégralement mises en herbe. Dans le même temps, les agriculteurs du village libèrent environ 85 ha de prairies : dans ce contexte, un repli sur le finage est très probable, mais cela ne suffit pas à occuper les terres libérées, et le finage est progressivement conquis par les agriculteurs étrangers à la commune. Au total, l'évolution du solde (Tafc - Tafc) pour la STH représente, en trente ans, 262 ha, soit 46 p. 100 de la SAU !

Dans une semblable conjoncture, le maintien de la SAU constitue un résultat remarquable.

L'image globale de l'évolution de l'activité agricole de Gendreville nous apparaît donc comme celle d'une commune au finage largement utilisé depuis longtemps, où les labours ont subi récemment un recul important, mais dont la SAU se maintient bien, au prix de l'abandon d'une partie importante du finage à des agriculteurs extérieurs. Ceci indique une agriculture locale incapable de maîtriser son finage, et donc conquise.

Ces résultats doivent être confrontés aux données démographiques. C'est ce rapprochement qui permettra de caractériser ce que nous appellerons la "trajectoire" du village.

A ce stade, et dans la perspective de deux objectifs que nous nous sommes assignés, savoir :

- procéder à une étude rapide d'un village en vue d'éventuelles opérations d'aménagement rural (diagnostic global rapide) ;

- contribuer à la connaissance du contexte proche de l'exploitation agricole ;

nous proposons la rédaction d'une "fiche village" synthétique, document pouvant représenter la première sortie d'une étude exploratoire sur un village. La **fiche village** se compose des éléments suivants :

1) Une partie cartographique élaborée à partir de la carte topographique 1/25000 IGN et composée des cartes :

- géologique, avec coupe à l'échelle ;
- orohydrographique ;
- de l'utilisation du sol au milieu du XIXe siècle (issue de l'atlas du cadastre napoléonien) ;
- de la carte de l'occupation actuelle des sols faisant ressortir d'une part, les modification enregistrées depuis le XIXe siècle, et d'autre part la structure de la voirie ;
- une carte synthétique résultant de la confrontation des 4 cartes précédentes et découpant le territoire en "ensembles".

2) Une description littéraire de chacun de ces "ensembles" comportant les rubriques suivantes :

- description physique sommaire (géomorphologie, géologie, hydrologie, pédologie et micro-climat) ;
- allure de l'occupation des sols vers la moitié du XIXe siècle, vers 1900/1914, 1946/50 et actuellement (la description de ces deux dernières périodes s'appuie sur les clichés annexes) ;
- commentaire relatif à l'évolution observée ;
- tableau statistique, présentant les données chiffrées issues des différentes matrices cadastrales napoléoniennes, des réfections des années 1900/1914, 1946/1950, et actuelle, exprimées en hectares pour : les terres labourables, les prés et pâtis, les vignes et vergers, les jardins et chènevières, les friches, landes et bois.

3) Une analyse de l'évolution différentielle enregistrée pour la S.A.U., les TL, la S.T.H. entre les années 1954/55 et aujourd'hui selon les données issues du cadastre et celles issues des recensements généraux de l'agriculture, le but étant de fournir un indicateur du comportement agricole de la commune (conquérante/conquise).

4) Une analyse de l'évolution démographique depuis 1954, reposant notamment sur un indicateur calculé à partir du différentiel d'évolution observé entre la population totale et la population agricole.

5) Une analyse démographique générale effectuée à partir de l'allure de la courbe d'évolution de la population totale observée depuis le début du XIXe siècle. Eventuellement, cette courbe peut s'accompagner de la valeur de l'indice de vieillissement pour 3 périodes : fin XIXe siècle - 1954 -1982.

6) Une conclusion générale, sous forme d'appréciation globale résultant de la confrontation des 5 rubriques précédentes ; cette conclusion peut esquisser des hypothèses d'évolution future.

On remarquera que la fiche ainsi rédigée est établie préalablement à d'autres recherches et analyses et ne nécessite pas d'enquête de terrain car elle s'appuie exclusivement sur une recherche documentaire.

3.3 Démographie, familles et foncier : vers une anthropologie du paysage

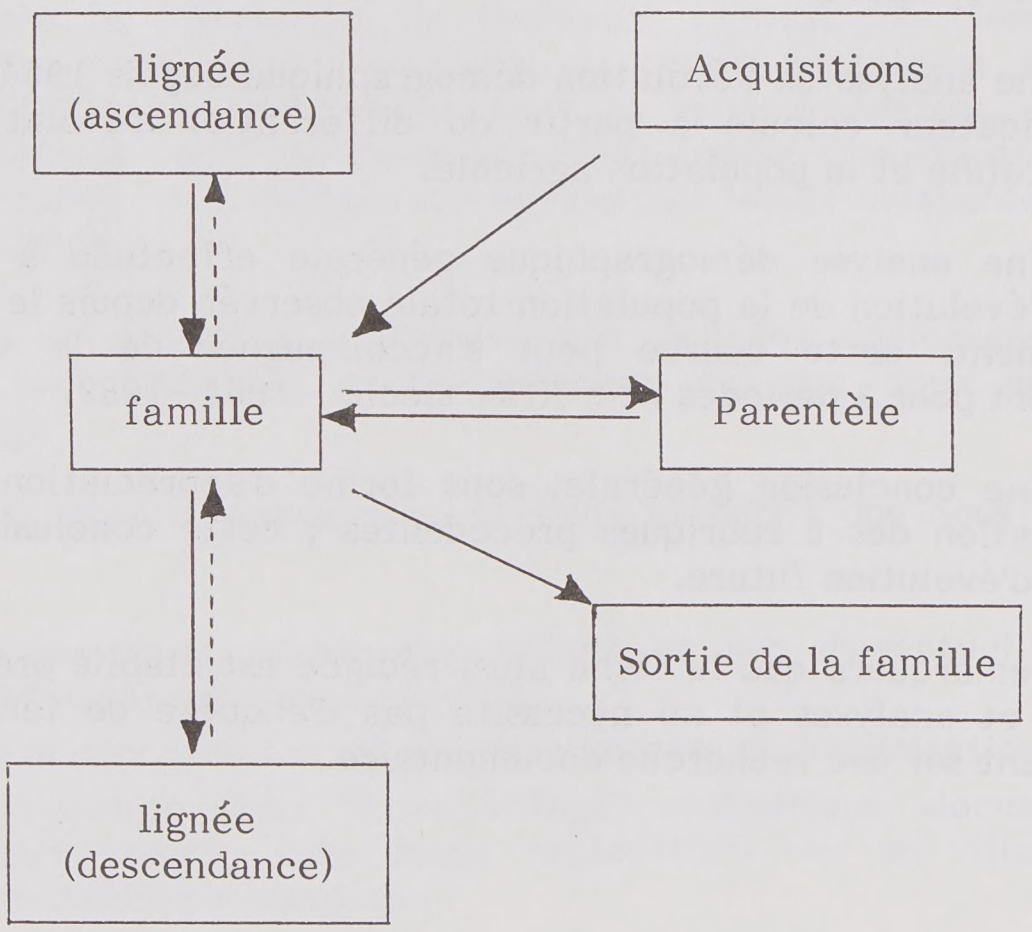
3.3.1 Principes et démarches

La famille ici considérée est la famille agricole et correspond à la définition donnée par le RGA. Si nous admettons que la famille reste le lieu privilégié de la transmission de la culture, entendue comme l'ensemble des représentations et comportements acquis, et que les pratiques agraires sont l'une des expressions de cette culture familiale, locale, régionale, ceci amène à considérer la famille comme un élément constitutif essentiel du système agraire local, à s'interroger sur la structure et la composition des groupes domestiques du village, et à vouloir rapprocher structure familiale et système de production.

Le foncier exprime l'interaction entre un ensemble de familles, éléments de la micro-société locale, et son environnement. Il est un élément-clé de la reproduction des exploitations agricoles, et se trouve profondément impliqué dans les stratégies paysannes. De ce fait, nous associons toujours structure familiale, stratégie de reproduction de l'exploitation agricole et stratégie foncière. Les aspects sociaux de la transmission des terres prennent alors une importance très grande, ce qui nous amène à parler de "système famille-foncier".

Précisons cependant qu'à l'aspect purement anthropologique et quantitatif des modes de succession, nous ajoutons une dimension historique localisée, liée à la perception que les agriculteurs ont de leur environnement à un moment donné : techniquement, le foncier n'est pas "neutre" et vouloir ou pouvoir le transformer est fondamental, (BENOIT, 1985).

La circulation des parcelles foncières au sein du système famille-foncier peut être schématisée comme suit :



Nous citerons l'exemple de la parcelle n° 311 du bâti du village de Fréville, qui a circulé entre deux lignées d'exploitants : il s'agissait d'une parcelle bâtie avec un jardin, située dans une partie du village ayant fait l'objet d'enjeux entre agriculteurs (Fig. 9).

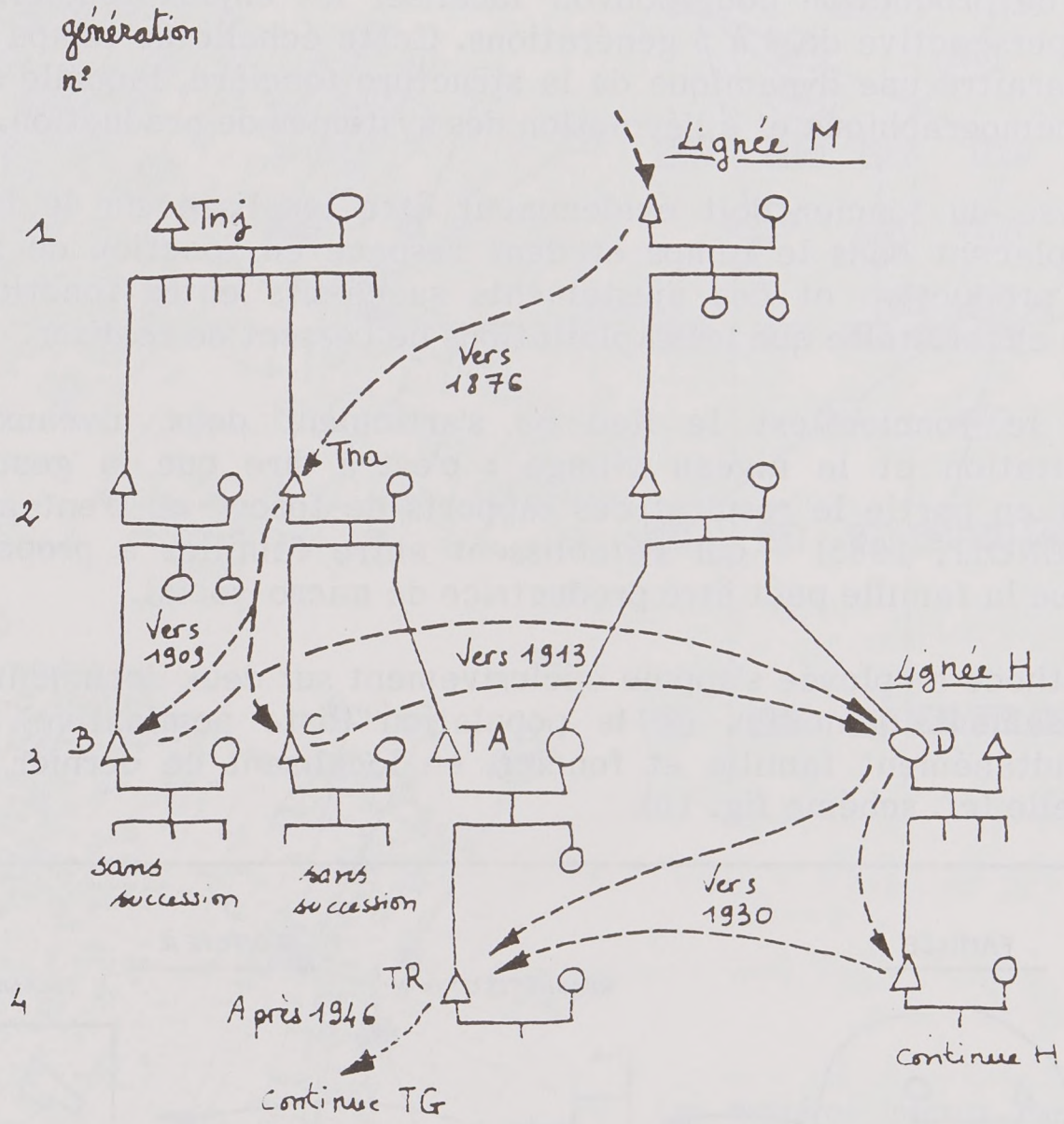


Figure 9 : Transmission de la parcelle 311 du bâti de Fréville au cours des cent dernières années.

La parcelle - en 2 morceaux - est transmise en génération 2. Elle fait l'objet d'une partition au niveau de la succession entre le fils et le neveu, tous deux installés agriculteurs. Puis vers 1913, tout en restant dans la parentèle, elle passe à D soeur de la belle-soeur de C, les deux exploitations de B et de C n'ayant pas de succession. De là elle est transmise dans l'indivision au niveau 4 vers 1930. Après guerre, elle réintègre la lignée T, la lignée H qui perpétue par alliance la lignée M s'en étant dessaisie.

Cet exemple ponctuel montre le cheminement d'une parcelle, stratégiquement bien placée par rapport aux systèmes de production. Il renvoie à des ajustements propres aux exploitations ainsi qu'aux relations qui existent entre deux lignées d'agriculteurs. (A Fréville, cas non exceptionnel, toutes les lignées d'agriculteurs sont apparentées).

L'analyse des modes de succession ne peut s'appréhender que dans la durée, car il est nécessaire de voir se dérouler des cycles de dévolution complets : l'ordre existant à une génération reflète en partie, ce qui s'est fait à la génération précédente.

Dans la perspective de l'étude du finage, l'examen des modes de transmission seul est insuffisant, il faut en effet le rapporter aux modifications observées dans les systèmes de production pour pouvoir localiser les enjeux fonciers révélés - et ce, dans une perspective de 4 à 5 générations. Cette échelle de temps est nécessaire pour voir apparaître une dynamique de la structure foncière, laquelle sera rapportée à l'évolution démographique et à l'évolution des systèmes de production.

L'analyse du foncier doit évidemment être localisée sur le finage, car les enjeux se déplacent dans le temps et dans l'espace en fonction de l'évolution des systèmes de production et des ajustements successifs entre fonctions techniques de production et territoire que les exploitations ne cessent de réaliser.

Enfin, le foncier est le lieu où s'articulent deux niveaux : le niveau famille/exploitation et le niveau village : c'est-à-dire que la gestion collective du finage est en partie le résultat des rapports de force -ou d'entente notamment technique (BENOIT, 1985) - qui s'établissent entre familles à propos du foncier : c'est par là que la famille peut être productrice de micro-social.

La méthode employée s'appuie exclusivement sur deux documents : le cadastre et les recensements généraux de la population (liste nominative). Elle consiste à suivre simultanément famille et foncier, en localisant ce dernier sur une carte à grande échelle (cf. schéma fig. 10).

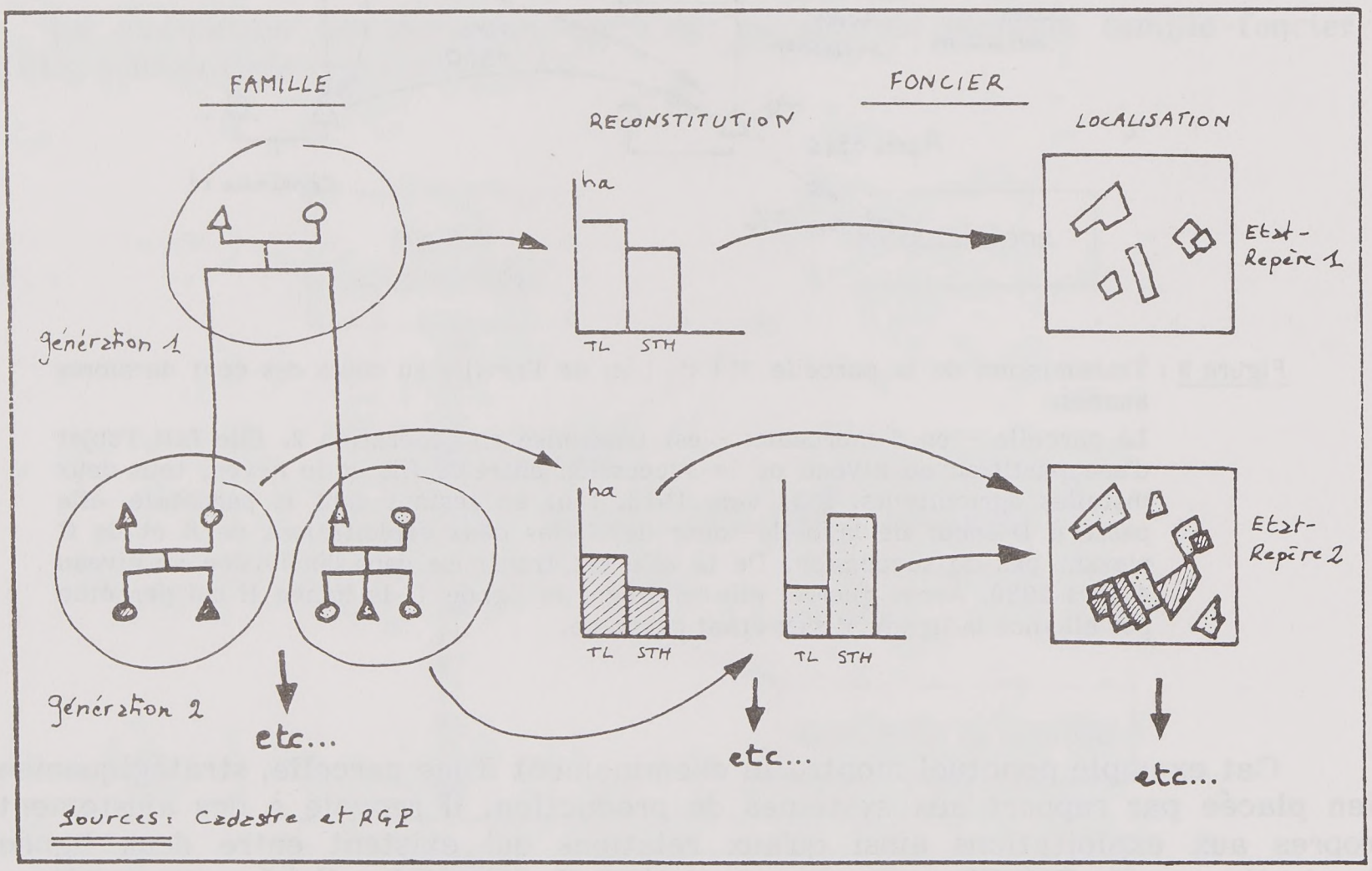
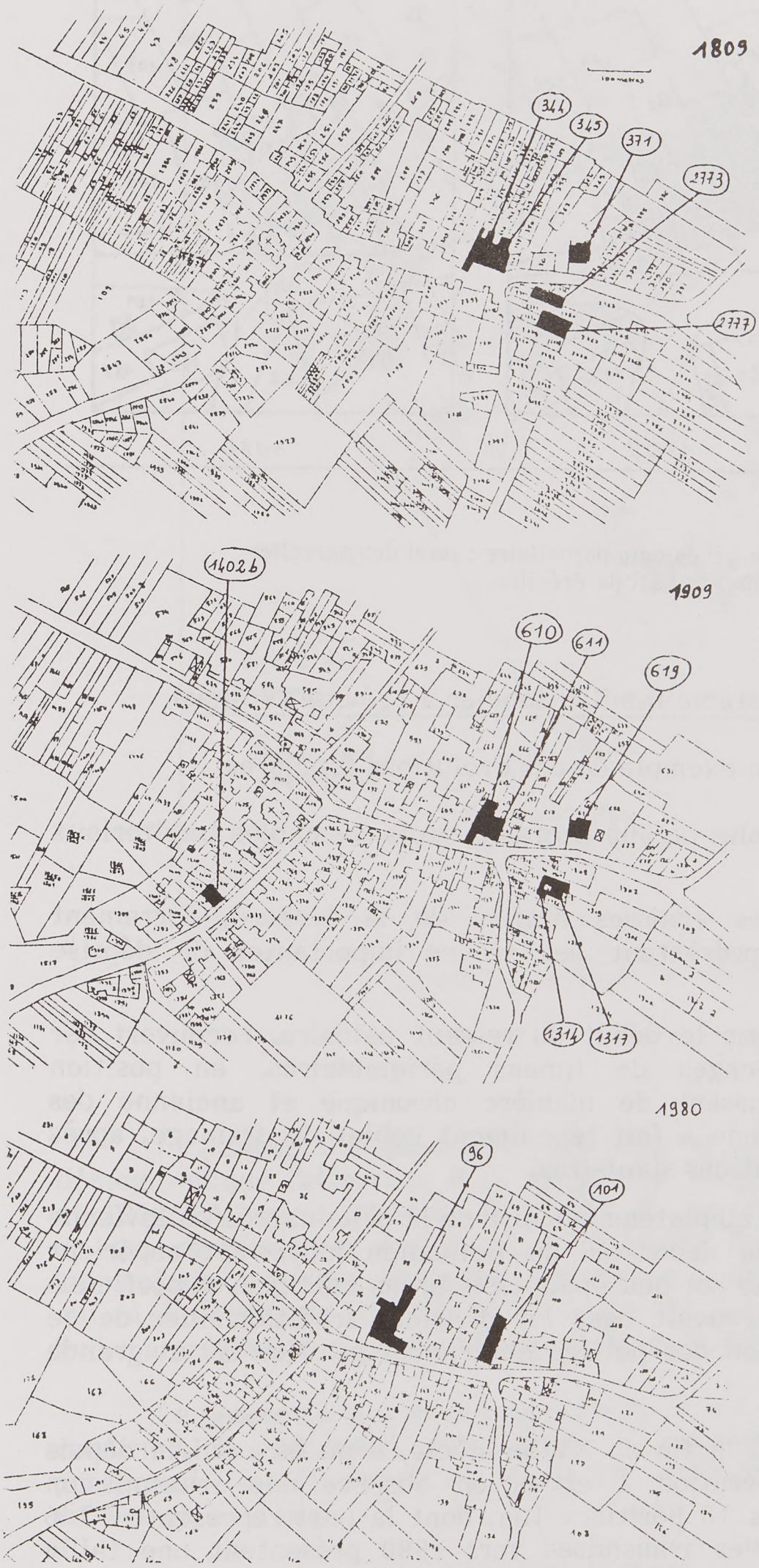
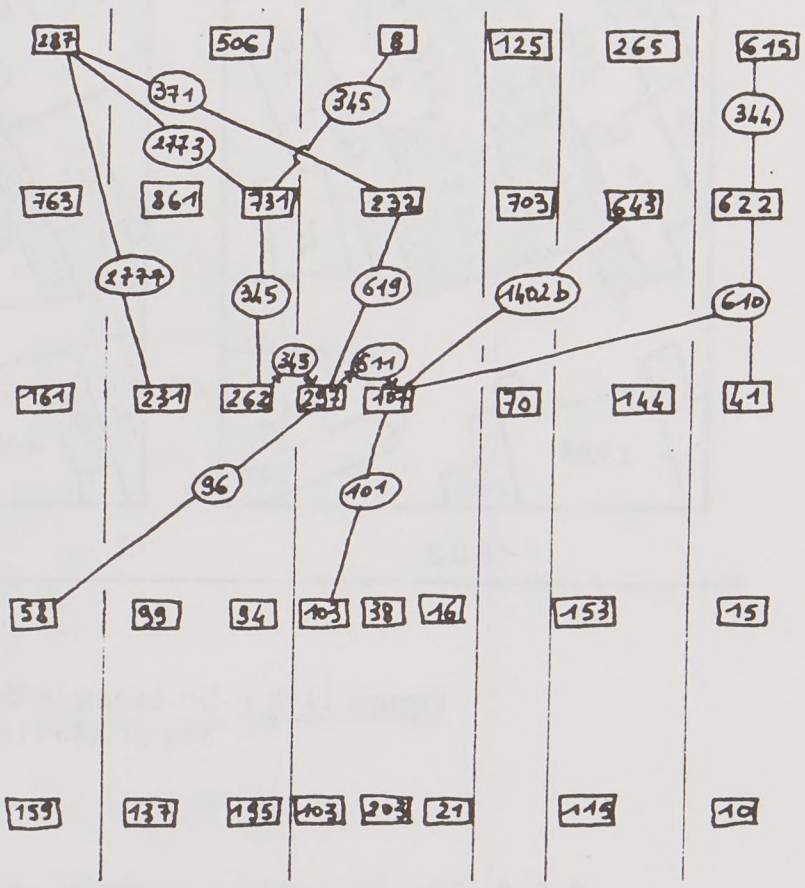


Figure 10 : Schéma explicatif du principe de la confrontation famille/foncier.

Le temps suivant de la démarche consiste à rapporter cette évolution à l'échelle du village, aux types de systèmes de production mis en évidence par ailleurs.

Cette façon de procéder contribue à fonder une "anthropologie historique des paysages", à partir de la confrontation des lignées généalogiques issues des listes nominatives et des généalogies de parcelles issues du cadastre (propriété) et localisées (Fig. 11-1 et 11-2).





Les numéros inscrits dans des rectangles désignent les personnes, qui sont classées verticalement par lignées et horizontalement par génération. Ainsi, la colonne 506 correspond à la lignée T, actuellement représentée par un exploitant, TG, identifié par le n° 137.

Les numéros inscrits dans des cercles désignent les cotes cadastrales des parcelles qui ont circulé de lignée en lignée. Ces cotes se modifient à chaque réfection du cadastre, et entre ces réfections, en cas de partage de la parcelle (seules sont représentées des parcelles dont la propriété a été transférée d'une lignée à une autre).

La cartographie permet de repérer les lieux sensibles, enjeux des diverses stratégies foncières lignagères.

Figure 11-1 : Circulation de parcelles bâties entre les lignées agricoles de Fréville et localisation de ces parcelles dans le village

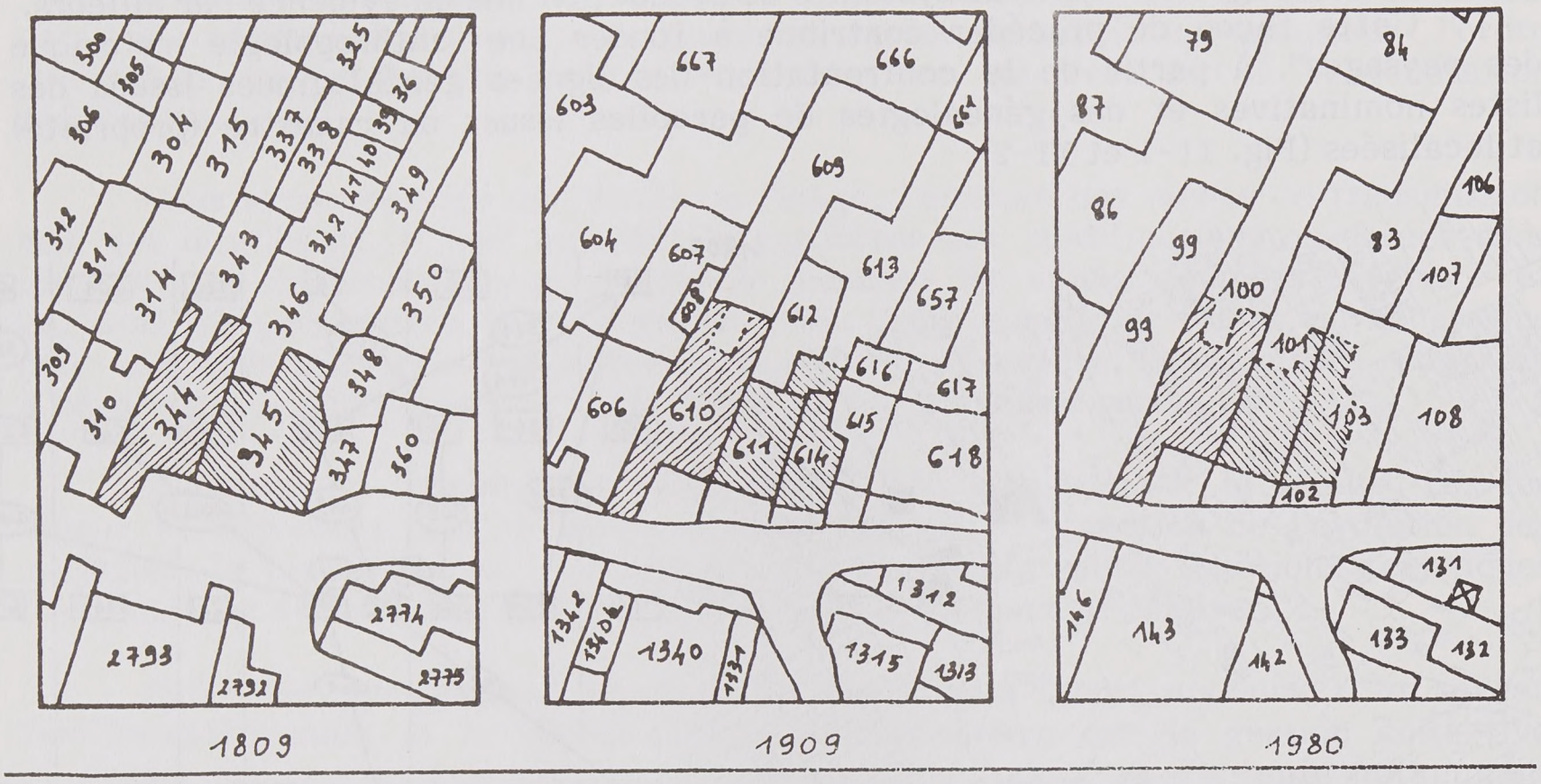


Figure 11-2 : Un exemple de généalogie parcellaire : suivi des parcelles 344 et 345 (1809) du bâti de Fréville.

3.3.2 Un exemple : le sous-système famille-foncier à Fréville (Vosges)

A Fréville, la lignée T offre un exemple de ces évolutions foncières.

Sur un petit finage, d'un peu plus de 600 hectares, trois ensembles territoriaux ont été repérés (Fig. 12).

I) Une côte établie sur les épaisses argiles de la Woëvre, fortement colluvionnée (sols colluviaux) et présentant des traces importantes de déprise agricole.

II) Le bas de pente y compris le début du ressaut calcaire, recouvert par de nombreux et importants placages de limons périglaciaires, en position topographique de creux et connaissant de manière chronique et ancienne des problèmes d'hydromorphie. Cette zone a fait récemment l'objet de drainage, après avoir connu au XIXe siècle des opérations similaires.

III) Une plaine correspondant au plateau calcaire de la dalle nacrée callovienne puis aux calcaires à "Rhynchonella decorata" du Bathonien moyen et supérieur -en position topographique plane, au sol peu épais (sols bruns calciques superficiels dominants). Cette partition se retrouvait dans les divisions traditionnelles de ce finage : saison de la côte (A), saison des petites et grandes prairies (B) et grande et petite saisons (C).

La lignée T, déjà présente à la fin du XVIIIe siècle, a pu être suivie depuis 1846 (cf. Fig. 9). Entre la génération 1 et 2, on observe une transmission préférentielle en direction d'un des 10 héritiers Tna, dont la part représente 13 % du patrimoine de Tnj. Les parcelles transmises vers 1880 présentent une taille moyenne supérieure aux autres et se situent pour l'essentiel en II et III. Mais cet apport ne représentera en fait que 8,7 % de la propriété finale de Tna, le plus gros appartenant à sa belle-famille : pratiquement, il perpétue le foncier de cette

dernière, sa femme étant fille unique d'agriculteur. En gros, lignée et parentèle fournissent à Tna près de la moitié de sa propriété finale, le reste provenant d'achats effectués auprès de 29 petits propriétaires.

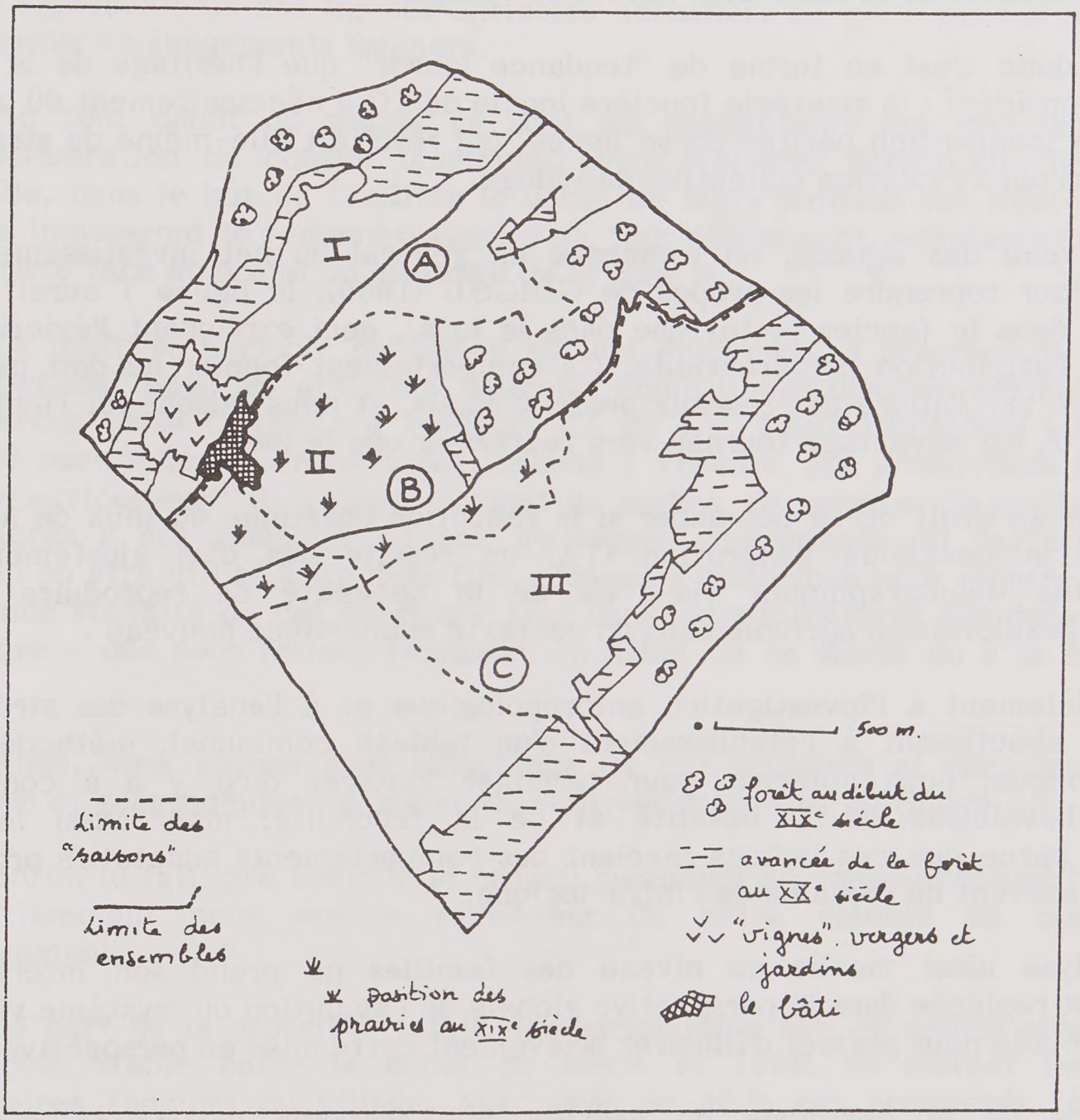


Figure 12 : Le finage de Fréville

Le passage à la génération suivante, de Tna à TA, se situe dans une perspective démographique différente dans la mesure où Tna n'a que deux enfants. Entre 1909 et 1929 TA reçoit 64 % de l'héritage de Tna dont 58 % des TL et 81 % des STH, ce qui représentera 46 % de sa propriété finale. L'importance donnée dans les transmissions aux S.T.H., situées toutes en II s'explique alors par l'essor de l'élevage qui, à Fréville, va valoriser cet ensemble, par ailleurs contigu au village vers le Sud. La proportion de biens familiaux dans la propriété finale de TA sera de 58 %.

Le passage à la génération suivante de TA à TR, dans l'immédiate après-guerre confirme la tendance précédente : nombre d'enfants réduit et attribution préférentielle : TR reçoit 97 % des TL et 92 % des STH de TA, toutes maintenant situées en II et III.

Depuis TA, et jusqu'en 1980, la lignée est installée à la sortie Est du village, dans une position "ouverte" à proximité de l'ensemble II. On remarquera également que cette localisation volontaire (puisque résultant d'achats) a été choisie au moment où le village se tournait vers l'élevage.

A l'heure actuelle, TG, successeur de TR, s'est installé à l'ouest du village. On peut cependant faire l'hypothèse que l' "acquis hérité" de la lignée a, de toute manière, dû être pris en compte par TG lorsqu'il a décidé, pour une raison ou une autre, de se déplacer et se resituer à l'ouest du village.

Ainsi donc c'est en terme de "tendance lourde" que l'héritage de la lignée T doit être considéré : la stratégie foncière locale de TG a nécessairement dû prendre en compte la localisation héritée de sa lignée, qui résultait elle-même de stratégies très marquées par l'évolution collective du village.

Au niveau des lignées, on remarque en général un net investissement sur le foncier. Pour reprendre les propos de GUIGOU (1980), la lignée T aurait choisi de s'investir dans le foncier plutôt que dans le local, ceci expliquant l'éviction des germains et l'attribution préférentielle. Ce comportement foncier ne doit pas être sans incidence sur l'allure des réseaux professionnels, et nous faisons ici l'hypothèse que la lignée T, est davantage tournée vers l'extérieur que le local.

On est en droit de se demander si la réduction drastique du taux de natalité à partir de la deuxième génération (TA) ne résulte pas d'un ajustement des comportements démographiques vis-à-vis de la nécessité de reproduire et de transmettre l'exploitation agricole dans un contexte économique nouveau .

Parallèlement à l'investigation anthropologique et à l'analyse des structures domestiques aboutissant à l'établissement d'un tableau communal, méthode assez lourde et longue, nous noterons pour terminer l'intérêt qu'il y a à connaître, également, l'évolution de la natalité et de la fécondité, mais aussi les flux migratoires, parce que ces indices révèlent des comportements adaptatifs profonds, qui relèvent souvent du domaine de l'infra-logique.

L'analyse ainsi menée au niveau des familles ne prend son intérêt que lorsqu'elle est replacée dans la perspective globale de l'évolution du "système village". Le cas de Fréville nous permet d'illustrer brièvement cette mise en perspective.

L'étude de la commune de Fréville fait ressortir l'existence d'un lent mouvement économique, social et démographique d'émergence et de différenciation sociale du groupe des agriculteurs, ensemble de familles/exploitations se réservant l'usage de l'espace villageois et tendant par conséquence à s'assurer de son contrôle.

En 1929, 79 exploitations sont reconnues par le RGA et recensées comme telles par une commission communale, qui en l'occurence n'hésite pas à inclure dans cette liste trente personnes qui exploitent des surfaces très faibles, et déclarent lors des RGA de 1926 et 1931, exercer une autre profession que "cultivateur".

Cette discordance entre sources statistiques est probablement l'indice qu'à la fin des années 20, la singularité de l'identité du groupe professionnel des agriculteurs n'était pas encore bien affirmée. Cependant, la différenciation s'accomplit lentement, notamment au travers de la capitalisation foncière et du regroupement des parcellaires. En 1955, le nombre d'agriculteurs déclarés dans le RGA coïncidera avec les données de la liste nominative de la population (RGP). Dès lors, on peut penser que le processus de différenciation professionnelle est accompli, et que les agriculteurs se sont bien constitués en une catégorie sociale distincte, consciente d'entretenir avec son environnement un rapport privilégié de production agricole.

La recherche par ce groupe de la maîtrise collective du finage en est le meilleur signe.

Coincés entre deux communes importantes, Liffol-le-Grand et Neufchâteau, les agriculteurs ont tout fait pour rester maîtres de leur petit finage (un peu plus de 600 hectares), et l'aménager à leur convenance. Ceci est passé par la maîtrise du conseil municipal, qui fut constamment dominé, depuis la fin du siècle dernier, par des représentants des lignées agricoles actuelles, ce qui a permis la réalisation de nombreux aménagements fonciers.

Au tout début du siècle, ce sont les agriculteurs qui, par l'intermédiaire d'une délibération du conseil municipal, vont réclamer l'arrêt du chemin de fer à Fréville, dans le but de faciliter la vente de leurs produits sur Neufchâteau. Dès 1948, ils imposeront le remembrement - et, tout récemment, adopteront une attitude volontariste face au projet de drainage de la zone II.

La maîtrise agricole du finage aboutit également à réserver et à aménager des "quartiers" pour les activités agricoles domestiques des non-agriculteurs. Nous retrouverons cette tendance à Viocourt (1), où J.P. DEFFONTAINES identifie deux quartiers particuliers correspondant, comme à Fréville, aux productions domestiques des "non agriculteurs" du village. Il s'agit de jardins, de vergers, de petites parcelles, dont l'accès a été aménagé, et qui, au regard du contexte dit "naturel" auraient très bien pu être utilisé à d'autres fins. L'enquête historique nous montre par ailleurs une grande stabilité de ces quartiers, tant dans leurs structures que dans leur nature de culture - que nous faisons remonter au début de ce siècle ou à la fin du siècle dernier.

Ainsi, nous voyons dans l'existence de ces quartiers et dans leurs contours historique et géographique, un indice de maîtrise collective du finage.

Enfin, le fait qu'à Fréville le conseil municipal ait toujours refusé l'installation d'un lotissement nous semble révélateur de cette volonté de contrôler son environnement.

La part de la propriété totale des agriculteurs est, en valeur absolue, restée à peu près stable entre le début du siècle et 1980. Ils restent les plus gros propriétaires fonciers du village, avec près de 40 % des propriétés totales, dont 60 % de la S.A.U. : la propriété est ici synonyme de sécurité.

L'importance quantitative de cette propriété foncière totale des agriculteurs qui peut paraître faible, ne doit pas occulter l'aspect qualitatif, qui nous est révélé à travers les mouvements qui affectent le parcellaire.

En effet, la structuration du finage accompagne l'émergence professionnelle du groupe des agriculteurs, en conduisant à une redistribution géographique du parcellaire et à une spécialisation agricole de certaines parties du finage. Entre la géographie agricole du finage et sa géographie sociale, le recouvrement est total. Par exemple, certaines parties du finage sont progressivement réservées aux productions domestiques, d'autres sont abandonnées au forains.

On peut observer, à travers l'analyse des généalogies et des cadastres, les mouvements de délocalisation/relocalisation qui ont affecté les propriétés des agriculteurs de Fréville depuis la fin du XIXe siècle. On remarque par exemple une désaffection lente mais continue pour la pente située derrière le village (ensemble I) et le centre du village, au profit du centre du finage et des sorties du village. Tout au long du XXe siècle l'intérêt porté par les agriculteurs au centre du finage se confirme, alors que la côte et la région périphérique se voient dévolues,

(1) Ce village fait l'objet d'une monographie interdisciplinaire, à paraître au SAD.

par le biais des achats/ventes, soit aux non-agriculteurs du village, soit aux exploitants extérieurs.

Ainsi les lignées agricoles de Fréville se construisent-elles peu à peu des parcellaires bien situés et bien structurés dans la perspective d'un "projet" agricole nouveau, ce qui doit être interprété comme un comportement adaptatif visant à ajuster le foncier à de nouvelles conditions de production. Le remembrement de 1948 ne fera que consacrer cette évolution.

Cette évolution se reflète dans le paysage de la commune à travers l'enfrichement et le boisement de la côte et des parcelles les plus éloignées, situées près de la forêt au Sud et au Sud-Est du finage. Cette évolution est la conséquence directe de l'affectation de ces parcelles jugées moins intéressantes aux non-agriculteurs et aux "forains". Ceux-ci vont en effet fréquemment délaisser ces parcelles, qui livrées à elles-mêmes s'enfrichent progressivement, à moins que leurs propriétaires ne choisissent de les enrésiner, moyen commode, dans les années 50, de les valoriser.

A Fréville, le mouvement est spectaculaire puisque les surfaces boisées passent de 150 hectares au XIXe siècle à 171 à la veille de la Première Guerre mondiale, et à 220 actuellement.

L'évolution globale du paysage (couvert végétal, localisation) peut être retenue comme indicateur de l'état d'une agriculture locale. Le paysage du finage de Fréville donne l'impression de se fermer autour de son centre, et cette fermeture ne peut s'interpréter que comme un "effet de localité" typique.

CONCLUSION

Notre analyse repose sur l'utilisation de données statistiques et ne permet que de dresser un constat des changements relatifs à l'activité agricole et de formuler des hypothèses quant aux déterminants de ces changements.

La démarche a donc un caractère signalétique, et renvoie à l'indispensable vérification des hypothèses déduites de l'observation statistique.

La démarche peut paraître lourde, surtout pour l'approche par les familles (mais il s'agit dans ce dernier cas d'une approche ayant sa finalité propre et en quelque sorte détachable du dispositif). L'expérience montre cependant qu'avec un peu d'habitude, l'élaboration de la fiche village ne nécessite que deux à trois journées de travail.

Par ailleurs, la méthode est étroitement tributaire de l'existence des documents et de leur accessibilité ; sans eux, rien n'est possible. Ceci étant, la méthode proposée permet, à travers l'étude des changements de mode de mise en valeur d'un espace, de mettre en évidence, à l'échelle du village, l'existence de déterminants autres que "physiques" qui, se combinant aux conditions de milieu, peuvent expliquer l'état d'un agro-système local, ainsi que ses possibilités d'évolution.

Il convient, pour terminer, de réaffirmer et de relativiser tout ensemble le choix épistémologique du départ : le village n'est pas la simple agrégation d'acteurs ou d'unités de production. Mais de la même façon, des entités plus larges, comme une petite région, un bassin de production, ne sauraient être considérées comme des agrégats de villages ! Il appartient à chaque chercheur, à chaque praticien, de se positionner au niveau de globalité pertinent pour sa problématique propre. Le travail présenté ci-dessus ne constitue qu'une illustration de ce principe très général.

Soumis : janvier 1988

Accepté : juillet 1988

RESUME

La compréhension du fonctionnement des exploitations agricoles renvoie à la connaissance de leur environnement immédiat, lequel est, en effet, porteur d'atouts et de contraintes intervenant dans le fonctionnement de ces dernières.

La méthode proposée repose essentiellement sur la confrontation à l'échelle du village de données relatives à l'évolution démographique et à l'évolution des grands modes d'occupation des sols rapportée aux conditions naturelles existantes (pédo-climat - nature du substrat - orohydrographie).

Le village est considéré par hypothèse comme un système dont les principaux éléments sont la population (agricole ou non) et le territoire (agricole ou non).

La situation résultant de l'évolution des interactions population-territoire définit une "trajectoire de village" laquelle fonde une situation singulière considérée alors comme un des déterminants locaux de l'activité agricole.

La méthode proposée découle de ce point de vue. Elle permet de porter un diagnostic rapide du cadre local de l'activité agricole, et de poser les bases d'une typologie de village et d'un découpage fonctionnel de leur espace communal.

Mots clefs additionnels : évolution démographique
évolution des grands modes d'occupation des sols
trajectoire de village
typologie de village

SUMMARY

In order to understand the way farms function, the knowledge of their immediate environment is essential, as this carries assets and constraints involved in the functioning of farms.

The method proposed here is mainly based on the confrontation, at village scale, of data relating to population dynamics and to the evolution of the major types of land use in relation with local natural conditions (soil-climate, nature of substrate, orohydrography).

The village is thus considered, by way of hypothesis, as a system in which the two main elements are population (agricultural and non agricultural) and territory (both agricultural and non agricultural).

The situation resulting from the dynamics of population-territory interactions may be considered to define a "village trajectory" which creates a specific situation viewed as one of the local determinants of agricultural activity.

The method proposed derives from this viewpoint , allows to carry out a rapid diagnosis of the local background of agricultural activity and to set the bases for a village typology as well as for a functional zoning of the communal territory.

Additional keywords : population dynamics
evolution of the major types of land use
village trajectory
village typology

BIBLIOGRAPHIE

BENOIT M., 1985. Gestion territoriale des activités agricoles. L'exploitation et le village, deux échelles d'analyse en région d'élevage. Thèse de doctorat d'ingénieur I.N.A. PARIS-GRIGNON MULT. 152 pp. et annexes.

BERTRAND G., 1975. Pour une histoire écologique de la France rurale in DUBY-WALLON. Histoire de la France rurale. 4 vol. LE SEUIL PARIS.

CHAMPAGNE P., 1975. La structuration de l'espace villageois. Actes de la recherche en sciences sociales. 46.47.

CHAPRON P., CHENOUARD M., 1986. Les cultures fourragères, place et rôle au sein de l'exploitation d'élevage. Etude comparée de deux petites régions Lorraines. 75 pp. + annexes. Mémoire de fin d'étude. ESA ANGERS. INRA-SAD.

COMITE NATIONAL DE GEOGRAPHIE. Commission rurale - lexique agraire. Document ronéotypé - s.l.n.d.

DATAR, 1987. Rapport sur l'identification des zones rurales fragiles. Etude DATAR SEGESA. 13 pp. + cartes.

DEFFONTAINES J.P., 1986 a - Un point de vue d'agronome sur le paysage : une méthode d'analyse du paysage pour l'étude de l'activité agricole. In Lecture du paysage pp. 33.52. Coll. INRAP FOUCHER PARIS.

DEFFONTAINES J.P., 1986 b - Activité agricole, espace et paysage : une analyse fondée sur le fonctionnement de l'activité agricole au niveau de l'exploitation. In Activités agricoles, espace, parcelle et paysage. Doc. INRAP-DIJON N° 29, 53 p.

DEFFONTAINES J.P., PETIT M., 1985 a. Un ensemble méthodologique expérimenté. In : Méthode d'Etude des Systèmes de Production Agricole dans une Région Donnée. (M.E.S.P.A.R.D.) ENSSAA-INRA-SAD-INRAP-Lycées Agricoles de BESANCON et CHAUMONT. INRAP, DIJON.

DEFFONTAINES J.P., PETIT, 1985 b. Comment étudier les exploitations agricoles d'une région ? Présentation d'un ensemble méthodologique. Etudes et Recherches N° 4. INRA-SAD, 47 p.

DELATTRE P., 1977. Système, structure, fonction, évolution. Coll. Recherches interdisciplinaires. PARIS, DUNOD. 182 p.

DUFOURNET P., 1978. Pour une archéologie du paysage. Une communauté agraire secrète et organise son territoire. PICARD PARIS. 397 p.

GOODY J., 1986. Préface in A. BURGIERE, C. KLAPISCH-ZUBER, M. SEGALEN, F. ZONABEND. Histoire de la famille. Tome 2. pp. 2-13. A. COLIN PARIS.

GRAS et al, 1979. Problèmes d'échelle dans les recherches non sectorielles de niveau d'intégration élevé. Document établi par le groupe de recherches non sectorielles. INRA, multig., 42 p.

GROUPE DE RECHERCHES INRA-ENSSAA, 1977. Terroirs et pratiques agricoles. In : Pays, Paysans, Paysages dans les Vosges du Sud. INRA. Publications : 27-65.

GROUPE DE SOCIOLOGIE RURALE DU CNRS, 1974. Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale. PARIS, A. COLIN, PARIS, 266 p.

GUIGOU J.L., 1980. Patrimoines fonciers, structures familiales et sociétés locales. Etudes foncières N° 8.

HENRY L., 1970. Manuel de démographie historique. GENEVE-PARIS, DROZ 143 p.

INRA-SAD, 1979. Eléments pour une problématique de recherche sur les systèmes agraires et le développement. Compte rendu de l'assemblée constitutive du département SAD TOULOUSE, 20 novembre 1979. INRA-SAD, PARIS. 126 p.

INRA-SAD, 1985. Bilan du département (1979-1985) vol. 1, Rapport général, PARIS INRA, 112 p.

JACOB F., 1977. Evolution et bricolage. I. Les limites de l'imagination. II. L'histoire et les contraintes. LE MONDE, 6,7 septembre 1977.

LEBRAS H., TODD E., 1981. L'invention de la France. LE LIVRE DE POCHE. Coll. PLURIEL PARIS, 312 p.

MAIGROT J.L., 1984. 4 cantons des Vosges : NEUFCHATEAU, COUSSEY, CHATENOIS, BULGNEVILLE. Notice de géographie physique avec cartes. SAD-DVM. Multig. 11 p.

MAIGROT J.L., RAMEAU J.C., 1984. Essai d'utilisation de la phytosociologie en archéologie du paysage : analyse d'une limite forestière. Bull. Soc. Sciences Nat. Archéo. Haute-Marne, N° 44, CHAUMONT.

MENDRAS H., 1984. La fin des paysans. Vingt ans après. ACTES SUD ARLES. 370 p.

MOISAN H., 1982. L'approche parcellaire. In : Activités Agricoles, document INRAP N° 29. DIJON, pp. 25 à 50.

MOISAN H., 1986 a. Développement agricole et localité : approche locale et méthode des réseaux. Deuxième session du cycle de formation ENSSAA-ENGREF-INRA/SAD. CHATENOIS, 20-24 octobre 1984. Multig., 11 p. + annexes.

MOISAN H., 1986 b. Perception du territoire et production de référentiels techniques locaux par les agriculteurs. Actes du Colloque du Comité Diversification des Modèles de Développement Rural. PARIS 17-18 avril 1986.

MORARDET S., 1986. Quels outils pour un système d'observation de l'activité agricole dans une région donnée. Mémoire D.E.A. DIJON ENGREF-INRA/SAD. Mult. 137 p. + annexes.

OSTY P.L., 1978. L'exploitation agricole vue comme un système. BTI. N° 326, pp. 43-49.

PELTRE J., GERARD G., 1979. Les villages Lorrains. UNIVERSITE DE NANCY II. 105 p.

RAVIGNAN F. de et LIZET B., 1987. Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche. PARIS, INRA, 147 p.

ROBERT M., 1986. Sociologie rurale. PARIS, PUF, coll. Que sais-je ? 123 p.

SEGALEN M., 1981. Parenté et alliance dans les sociétés paysannes. PARIS, BERGER-LEVRAULT. Ethnologie Française N° 4 : 307-309.

WEBER E., 1983. La fin des terroirs. PARIS FAYARD, Coll. Recherches.

ZONABEND F., 1986. De la famille, regard ethnologique sur la parenté et la famille. In : A. BURGUIERE, C. KLAPISCH-ZUBER, M. SEGALEN, F. ZONABEND, Histoire de la Famille. PARIS, ARMAND COLIN. Tome I, pp. 9-75.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer ses remerciements à toutes les personnes qui ont facilité la réalisation de ce travail, et plus particulièrement à M. Henriot, ancien maire de Fréville, MM. M. Barth et J.J. Pierre, du service des statistiques de la DDAF des Vosges, Madame la Directrice du Service Départemental des Archives à Epinal, et tous les membres de l'URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt qui ont participé à ce travail.

Chaumont, juillet 1988

INRA Publications, Rte de St Cyr, 78000 Versailles
Dépôt légal : 1er trimestre 1989
ISBN : 2-7380-0108-4

ETUDES ET RECHERCHES

sur les Systèmes Agraires et le Développement

Les travaux du Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement sont centrés sur le fonctionnement des systèmes au sein desquels s'organise et évolue l'activité productive des agriculteurs. Trois niveaux sont privilégiés : les pratiques productives, l'exploitation agricole et le système agraire local.

L'ambition de ces recherches est de produire des connaissances et des méthodes opératoires pour les personnes impliquées dans le développement et l'aménagement. Il s'agit donc de travaux pluridisciplinaires ouverts sur le qualitatif et l'exploratoire.

« *Etudes et Recherches du Département SAD* » est une série qui présente des démarches et des résultats de recherche. Le souci pédagogique complète la volonté d'information. Si chaque parution peut ne présenter qu'un aspect du champ des recherches du Département, l'ensemble illustrera l'originalité et la cohérence d'un champ scientifique.

Titres parus dans la collection

1 **Fonctionnement de l'exploitation agricole et simulation de son évolution**
J. BROSSIER, E. CHIA
1984, 52 p.

2 **Maîtrise de l'excès d'eau. Protection périphérique des parcelles par captage et fossés de ceinture**
B. TEILHARD de CHARDIN, J. VERON
1985, 28 p.

3 **Influence du milieu physique et des pratiques agricoles sur la végétation des prairies de fauche des hautes vallées des Alpes du Nord**
Ph. FLEURY, J.-M. DORIOZ, B. JEANNIN
1985, 52 p.

4 **Comment étudier des exploitations agricoles d'une région ? Présentation d'un ensemble méthodologique**
J.P. DEFFONTAINES, M. PETIT
1985, 47 p.

5 **La variabilité microclimatique en montagne. Son expression par la phénologie du dactyle des prairies permanentes**
P. FLEURY
1986, 48 p.

6 **La petite région vue à travers le tissu de ses exploitations. Un outil pour l'aménagement et le développement rural**
B. CRISTOFINI
1986, 44 p.

7 **Images de recherche et images de communication**
J.P. DEFFONTAINES, C. RAICHON
1986, 48 p.

8 **Potentialités agroclimatiques des prairies permanentes et possibilités de récolte dans le Doubs et le Jura**
Anne MATHIEU, H. JUIN, B. JEANNIN
1987, 46 p.

9 **Approche du fonctionnement du système fourrager. Le cas d'exploitations laitières modernisées en zones de côteaux du Sud-Ouest**
M. DURU, Geneviève ROHMER
1987, 44 p.

10 **La simulation de l'organisation du travail comme outil de gestion de l'exploitation agricole. Application à la grande culture**
J.M. ATTONATY, Clotilde LAPORTE, F. PAPY, L.-G. SOLER
1987, 48 p.

11 **Eleveur, troupeau et espace fourrager. Contribution à l'approche globale des systèmes d'élevage**
Ouvrage collectif coordonné par Annick GIBON, M. ROUX et F. VALLERAND
1983, 144 p.

12 **Diagnostic global d'exploitation agricole : une proposition méthodologique**
M. BENOIT, J. BROSSIER, E. CHIA, E. MARSHALL M. ROUX, P. MORLON, B. TEILHARD de CHARDIN
1988, 48 p.